

LE

DIAMANT

NATURE, ORIGINE, HISTOIRE
COMMERCE

PAR

Albert JANESICH

Prix : 4 francs

PARIS
H. GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES EDITEURS
6, RUE DES SAINTS PÈRES, 6

1898

Al caro amico
Garagnani in
segno d'affetto
mio A. Zan[illegible]

A LA MÉMOIRE

DE

MON GRAND-PÈRE

LE

DIAMANT

NATURE, ORIGINE, HISTOIRE
COMMERCE

PAR

Albert JANESICH

Prix : 4 francs

PARIS
H. GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS PÈRES, 6

1898

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

Des professeurs, des érudits ont traité de la question du diamant et écrit sur ce sujet des livres très savants.

Nous avons étudié de très près un grand nombre de leurs ouvrages, notamment les plus importants d'entre eux, dans le but d'y puiser tous les éléments indispensables à un travail clair, succinct et pratique sur la pierre précieuse par excellence.

Cette très modeste brochure n'a d'autre prétention que d'intéresser à l'étude du diamant le lapidaire, le joaillier, l'amateur et surtout ceux à qui le temps ou la patience font défaut pour lire des ouvrages très longs ou trop techniques.

Voué, personnellement, depuis quinze ans au commerce des diamants; fils et petit-fils de joailliers, nous avons maintes fois constaté, et, parfois même, déploré l'absence d'une étude pratique sur cette matière. Le diamant est aujourd'hui d'un usage trop général pour que nous n'ayons pas songé à combler cette lacune, en nous gardant toutefois de nous égarer en de longues ex-

plications scientifiques, ou dans des détails histo
riques trop minutieux.

Nous bornons toute notre ambition à livrer e
passe-temps au public un résumé de tout ce qui
été dit de plus exact et de plus intéressant sur l
diamant et nous espérons que la brièveté de ce
opuscule sera son excuse et sa seule recomman
dation.

L'Auteur.

NATURE CHIMIQUE & PHYSIQUE
DU DIAMANT

CRISTALLISATION, GROSSEUR
POIDS SPÉCIFIQUE, DURETÉ, TRANSPARENCE
ÉCLAT, DÉFAUTS
COULEUR, DÉCOLORATION, IMITATION

NATURE CHIMIQUE ET PHYSIQUE
DU DIAMANT

De toutes les pierres précieuses, le diamant est la plus belle, la plus intéressante, la plus recherchée.

Sa composition chimique ainsi que toutes ses qualités physiques lui sont particulières et, de toutes les pierres précieuses c'est la seule qui se compose d'un seul élément : *carbone cristallisé*. Ses propriétés chimiques sont celles du graphite et du charbon.

On a recherché pendant des siècles sa composition et ce n'est qu'en 1776 que Lavoisier, le célèbre chimiste, mort sur la guillotine, confirma par l'expérience, l'idée émise par Newton, que le diamant est du charbon. Il constata, en effet, qu'un morceau de diamant brûlé dans l'oxygène pur donnait uniquement de l'acide carbonique.

Soumis à une chaleur très élevée, inférieure, d'après Lavoisier, à celle qui est nécessaire pour la fusion de l'argent, c'est-à-dire à 910 degrés, le diamant se casse ou se couvre de brisures qui ne tardent pas à l'effriter en petits morceaux si

l'expérience est poussée trop loin. Le même effet se produit si on le soumet à un trop brusque changement de température. Pour parer à tout accident, il est donc nécessaire d'éviter, après un chauffage exagéré, un refroidissement trop précipité.

Dans l'oxygène le diamant, chauffé au rouge, brûle avec une petite flamme bleuâtre et s'évapore complètement.

CRISTALLISATION

Le diamant à l'état brut est de tous les minéraux le plus parfaitement cristallisé; sa forme est celle d'un cube ou de toutes les transformations de ce « noyau » selon l'expression du célèbre minéralogiste français Haüy, créateur de la cristallographie. Les surfaces sont presque toujours scrupuleusement symétriques sur toutes les arêtes du cube aussi bien dans les octaèdres qui distinguent les diamants du Cap, que dans les hexaèdres, les dodécaèdres, etc. La réunion de deux ou plusieurs cristaux qui se groupent suivant certaines lois et que Haüy appella « cristaux transposés » ou « hémitropes » donne à certains diamants l'apparence d'une cristallisation irrégulière qu'il faut attribuer à une formation trop hâtive. Leurs formes bombées ou irrégulières portent, toujours d'après les observations de l'illustre

Haüy, l'empreinte d'une forme régulière inachevée.

Les formes les plus irrégulières se rencontrent dans le « bort ». On appelle ainsi tout diamant de qualité inférieure, dépourvu de transparence ou de couleur et qui, à cause de ces défauts même, ne peut servir de bijou.

GROSSEUR

La grosseur du diamant varie entre un tiers de millimètre et du poids d'un trente-deuxième de carat et quelquefois moins encore, et les plus grands spécimens, très rares d'ailleurs, de cinq à dix centimètres de côté et du poids de 300 à 400 carats. Plus le diamant est de petite taille, plus grande est la quantité qu'on en trouve. Du plus petit la quantité diminue en proportion de l'augmentation de la grosseur. Il en est qui sont de dimensions uniques, comme le « Régent », le plus beau des diamants de la Couronne de France, qui pesait brut 410 et le Grand Mogol d'un poids de 787 1/2 carats.

POIDS SPÉCIFIQUE

Le poids spécifique du diamant varie entre 3.3 et 3.7. Plus le diamant est pur et beau, plus il pèse, et son poids spécifique augmente en raison directe de sa dureté. Aussi les diamants du Cap

qui sont moins durs que ceux du Brésil sont aussi moins denses que ces derniers.

DURETÉ

Le diamant est le plus dur de tous les corps connus; il raye tous les corps sans exception et ne peut être rayé par aucun d'eux : c'est son caractère le plus essentiel. Tous les diamants n'ont pas la même dureté. Les diamants des Indes et du Brésil, par exemple, sont plus durs que ceux du Cap.

Dans certains fleuves on trouve des diamants bruts, pour la plupart arrondis, ayant perdu avec leur forme cubique les arêtes qui se forment inévitablement dans la cristallisation. Cela prouve que le diamant lui-même, le plus dur de tous les corps, ne résiste pas au travail séculaire de l'eau et que le frottement continuel avec des minéraux moins durs que lui finit par l'entamer à son tour. Il ne faut pas confondre la dureté du diamant avec la propriété qu'il possède, comme tous les corps, d'être cassable. Les anciens croyaient le diamant incassable; c'est une erreur.

Le diamant se fend très facilement au moindre coup sec porté sur le dos de la lame d'un couteau dont le tranchant est posé à la place où les couches de la cristallisation se superposent. Due quelquefois au hasard d'un choc, l'opération de

a cassure qu'on croirait très facile exige un œil intelligent et expérimenté ; tous les coups qui seraient portés ailleurs qu'à l'intersection des couches ne sauraient ni fendre ni briser un diamant. Nous reviendrons sur cette question en parlant de la taille du diamant.

TRANSPARENCE

Quand le diamant est pur et sans défauts sa transparence est parfaite. Souvent, le diamant brut qu'on trouve surtout dans les fleuves présente l'aspect d'un caillou terreux imparfaitement arrondi, à la surface grisâtre et opaque. La taille seule donnera à cette pierre sa transparence et sa beauté primitives. La couche opaque est due au travail séculaire des eaux et au frottement incessant de la pierre avec tous les corps environnants. Nous verrons le même effet se produire au « brutage » lorsque nous parlerons de la taille du diamant.

ÉCLAT

Le diamant est la plus éclatante, la plus belle, la plus vive, la plus intense de toutes les pierres précieuses. L'éclat de certains spécimens est si puissant qu'on le prendrait pour une phosphorescence plutôt que pour une irradiation. Ces morceaux sont très rares, très recherchés et atteignent des prix très élevés.

DÉFAUTS

On rencontre parfois dans le diamant des corps tout à fait étrangers à sa composition, le plus souvent du fer, du quartz, du graphite. Lorsqu'elles sont enfermées dans le diamant, ces matières datent l'époque de sa cristallisation ; mais il arrive qu'elles pénètrent dans la pierre intérieurement, par infiltration à travers les brisures du cristal. Dans certaines pierres on remarque quelquefois de petites boules vides qui sont le fait de la cristallisation. Ces boules, ainsi que les corps étrangers, constitueront plus tard les défauts de la pierre, si la taille n'a pu parvenir à les enlever complètement.

COULEUR

On peut affirmer que toutes les couleurs existantes sont représentées, en proportions différentes, dans le diamant. La plupart des diamants sont incolores ou légèrement teintés en jaune. C'est l'espèce qui prédomine dans le commerce et dont le diamant du Cap est le principal représentant.

Les diamants bruns, bleutés, verdâtres, jaunes foncé, sont en bien petit nombre ; il est rare qu'on rencontre ces mêmes nuances très marquées : ainsi un diamant tout à fait bleu, vert, jaune ou rouge est un phénomène. On appelle ces pierres-là

pierres de fantaisie. Il existe aussi des diamants noirs dont la teinte va de la couleur grisâtre de la fumée au noir d'acier ou d'ébène. Ils ne possèdent aucun éclat et de toutes les propriétés du diamant ils n'ont que la dureté qui, souvent, est supérieure à celle des diamants d'une autre couleur.

Lorsque la teinte jaune est faible, elle n'est visible qu'au jour ou le soir à la lumière électrique de la lampe à arc. A toute autre lumière elle disparaît. Mais il est très difficile de distinguer à la lumière des bougies ou du gaz un diamant incolore que dans le commerce on appelle blanc, d'un diamant de la même grosseur teinté en jaune.

DÉCOLORATION

Plusieurs essais ont été faits pour décolorer les diamants jaunâtres; mais il est heureux qu'ils soient tous restés infructueux, parce que si l'on parvenait par exemple à décolorer les diamants jaunes, cette découverte aurait pour résultat la dépréciation de tout le stock actuel des pierres blanches, étant donné que les diamants jaunes sont d'une valeur près de trois, quatre fois moindre que les diamants blancs. Benvenuto Cellini raconte dans ses mémoires les essais que lui-même avait faits dans ce but et l'insuccès de ses expériences.

Si on laisse pendant quelques heures un diamant jaune dans une teinture violette ou même dans de

l'encre violette ou encore dans une solution très restreinte du bleu que les blanchisseuses emploient pour blanchir le linge, la couleur jaune et la couleur violette se détruisant mutuellement, le diamant sort blanc; mais aussitôt que la pierre est essuyée et que l'encre ou la teinture violette a disparu, la couleur jaune reparaît comme auparavant. On obtient le même effet en frottant le bord du diamant avec une substance bleuâtre, de l'ultramarin, par exemple, ou du bleu de Prusse; le résultat en sera d'autant plus prompt que les bords de la pierre seront incomplètement polis. Mais cette expérience n'aura pas plus de durée ni plus d'efficacité que la première.

*
* *

En résumé, de tous les corps, le diamant est chimiquement le seul composé d'un élément simple; physiquement, c'est le plus dur, le plus transparent, le mieux cristallisé. Aussi, peut-on dire que de toutes les pierres précieuses, le diamant est la plus intéressante et la plus belle.

IMITATION ET RAYONS X

Il était naturel que la valeur du diamant lançât tous les chimistes à la recherche d'une substance artificielle apte à imiter à la perfection le diamant.

Mais la nature est demeurée plus forte que la science et comme la pierre philosophale qui devait transformer de vulgaires métaux en or et en argent, cette substance est restée introuvable.

Néanmoins le commerce des diamants artificiels est très répandu aujourd'hui.

Les compositions employées sont de diverses sortes.

Une d'entre elles dont le succès a été très grand, prend le nom de Strass, du nom du joaillier qui l'a découverte au XVIII[e] siècle; c'est un mélange de minium et de potasse caustique, de cristal de roche et de borax.

Il n'est pas nécessaire d'être un joaillier ou un connaisseur pour voir, de prime abord, l'énorme différence qui existe entre un diamant et un strass.

Il suffit de posséder quelques bijoux ornés de vrais diamants; l'œil habitué à voir des pierres véritables découvre immédiatement l'imitation.

Le diamant imité est très fragile à l'usage; il se dépolit très facilement, et tout son éclat s'en va au moindre contact avec des corps étrangers. Une pointe d'acier, une lime l'entament; la chaleur le fond; l'eau-forte le détruit. Son existence est éphémère et ne ménage que des déceptions.

C'est donc avec beaucoup de réserve qu'il faut

accueillir certaines anecdotes qui courent par le monde. On prétend que sous prétexte d'éviter une perte ou de dépister les voleurs, de grandes dames se font faire des parures en faux imitant, à la perfection, celles qu'elles possèdent en vrais diamants.

A quoi bon posséder des joyaux si c'est pour les garder enfermés dans un coffret? Cette spirituelle légende a été très probablement inventée par quelque grande dame que la nécessité aura contrainte à vendre ses bijoux et qui pour soustraire la vérité de sa situation à l'indiscrétion de ses amies aurait non seulement répandu cette excuse, mais trouvé encore des imitatrices.

Toutes les fois qu'on annonce une découverte nouvelle d'imitation de diamants, la crainte de la concurrence au diamant véritable fait s'élever de toutes parts des appréhensions. Que ces personnes se rassurent. L'imitation ne fait qu'augmenter et répandre la mode de se parer de pierres précieuses. Souvent même, des personnes qui commencent par s'acheter un bijou en imitation, habituées désormais aux ornements, ne reculent pas, plus tard, devant des sacrifices pour acheter les mêmes en vrai diamant.

C'est donc en grande partie à l'œuvre de l'imitation qu'on doit la diffusion dans le public du diamant véritable.

*
* *

Enfin, ne quittons pas ce chapitre sans dire un mot des rayons X. Cette découverte récente permet désormais aux moins connaisseurs de distinguer immédiatement les diamants vrais des diamants faux. Pour cela, on projette sur un écran les ombres radiographiques de la pierre. S'il est vrai, le diamant ne portera qu'une ombre très légère; s'il est faux, qu'il soit en cristal ou en verre, il donnera une ombre noire et opaque qui se confondra totalement avec celle de la monture métallique elle-même.

LE DIAMANT DANS L'ANTIQUITÉ

Le diamant paraît avoir été connu dans l'Extrême-Orient et particulièrement dans l'Inde dès la plus haute antiquité. La tradition rapporte en effet que le fameux «Koh-i-noor» ou « Etoile de Lumière » qui fut pris par les troupes anglaises au roi de Lahore au moment de la conquête du Penjab, aurait appartenu à Karna, roi d'Anya, plus de 3,000 ans avant notre ère.

En Occident, au contraire, on semble n'avoir connu le diamant que beaucoup plus tard.

Il n'est pas présumable que les Grecs aient désigné par le mot « adamai » d'où vient le mot : « adamanti » et, plus tard « diamant », la gemme qui, depuis, porte ce nom. Lorsque Homère, décrivant la toilette que Junon portait au moment où elle allait trouver Jupiter, dit : « qu'elle suspend à ses oreilles un triple diamant « adamas » dont les feux l'embellissent encore », il ne devait probablement pas parler du véritable diamant, car on ne s'expliquerait guère que la notion d'une pierre si précieuse, se fût perdue chez le peuple dont le goût du beau était si développé et que Aristote qui vécut quelques siècles après Homère

(384 à 322 avant J.-C.), n'ait rien laissé de précis non seulement sur les propriétés du diamant, mais sur son existence même.

Théophraste (371 à 264 avant J.-C.), qui a laissé un « Traité des pierres précieuses », ne comprend pas l' « adamas » sur la liste des gemmes ; il n'en parle qu'incidemment comme d'une substance incombustible.

Les Hébreux, plus rapprochés de l'Orient et qui ont eu certainement avec l'Inde des rapports plus ou moins fréquents, auraient pu connaître le diamant avant le monde gréco-latin. Il ne figurait pas cependant dans les douze gemmes considérées par eux comme les plus précieuses de toutes, que le grand-prêtre portait sur son rational, conformément aux prescriptions de Moïse (Exode, chap. XXVIII) ; à moins cependant que le « Jahlom » désigné pour figurer au sixième rang, ne fût un diamant au lieu d'un onyx, ainsi qu'on l'a prétendu.

L'ancienne Egypte, qui connut évidemment dès la plus haute antiquité nombre de pierres précieuses ainsi que l'art de les travailler, ne nous a rien laissé sur l'existence du diamant.

Le monde moderne paraît avoir ignoré cette gemme jusqu'au XIII[e] siècle. Le premier qui en fait mention vers cette époque est un voyageur italien, Marco Polo. Après lui, au XVI[e] siècle, l'écrivain

portugais du nom de Garcia el Horto, cite le diamant comme une pierre précieuse. Tavernier, le fameux explorateur français, en rapporte des Indes.

*
* *

Les anciens donnèrent au diamant des propriétés et des pouvoirs occultes. Le moyen âge surtout crut naïvement aux vertus magiques de cette gemme qni guérissait certaines maladies, influençait la marche des événements, apportait la conciliation dans les familles et possédait mille autres facultés merveilleuses.

GISEMENTS ET MINES

DE DIAMANTS

INDES, BRÉSIL, AFRIQUE [illegible]

AMÉRIQUE DU NORD

SUMATRA, BORNÉO, [illegible]

GISEMENTS ET MINES
DE DIAMANTS

Les gisements et mines de diamants se trouvent dans l'Inde, le Brésil, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Oural, l'Amérique du Nord, dans l'île de Bornéo et à Sumatra.

INDE

Le pays où la découverte du diamant remonte à la plus haute antiquité et qui a livré les plus belles pierres connues jusques aujourd'hui, est l'Inde.

Aux Indes, les diamants se trouvent dans les fleuves, dans les plaines, sur les montagnes. C'est dans le lavage des sables du fleuve Kricha et du Pennar qu'on a trouvé les premiers diamants. Ces deux fleuves coulent entre deux chaînes de montagnes dont les rochers, minés par les eaux, se décomposent en une espèce de boue ; celle-ci menée à la dérive forme au fond du fleuve une couche noirâtre composée de toutes espèces de détritus minéraux. C'est dans le lavage de ces détritus que l'on trouve le diamant.

Les gisements diamantifères du groupe de Cuddap sur le fleuve Pennar sont les plus anciens; mais ils sont presque tous abandonnés aujourd'hui, ainsi que ceux de Banagaupilly et de Raolconda. Cette dernière, située à cinq jours de voyage de Golgonde est, d'après Tavernier, en exploitation depuis 1467. Toutes ces mines ont donné des trésors incalculables, et Tavernier nous raconte qu'il y a vu travailler plus de 50.000 ouvriers.

Les mines de Golconde, situées à quelques jours de marche de cette ville, dont le nom généralisé, a prêté son appellation aux « Diamants de Golconde », sont celles qui donnèrent les plus belles pierres comme pureté, comme blancheur et comme grosseur. On croit que c'est de la mine de Kollur que proviennent le « Grand Mogol », le « Koh-i-noor » et la pierre bleue de M. Hope, le plus merveilleux spécimen de l'espèce. Quant au Régent, le fameux diamant de la couronne de France, il aurait été extrait de la mine du Partial.

Nous pourrions citer encore plusieurs autres mines; mais elles sont aujourd'hui à peu près délaissées. Une mine en exploitation depuis quelques annés n'a donné, pour l'année 1891, que 900 carats de diamants de la valeur de 40.000 francs, et toutes celles qui sont encore en exploitation produisent à peine par an 1.000 à 1.200 carats de diamants brut. Ces diamants, presque tous vendus

sur place, vont enrichir les récoltes des rajas indiens, qui possèdent de vrais trésors et qui les conservent pour la plupart à l'état brut.

C'est le voyageur italien Marco Polo qui apprit à l'Europe, au XIIIe siècle, l'existence des mines de diamants aux Indes. Le Portugais Garcia el Horto en parla en 1570, et Tavernier, au XVIIe siècle en vendit pour plusieurs millions à Louis XIV.

Les causes de l'arrêt dans l'exploitation des mines des Indes sont nombreuses.

Certaines mines ont été abandonnées parce qu'on les avait épuisées par deux ou trois siècles de travail. D'autres, parce que leur exploitation, après la découverte des mines du Brésil, venait à coûter trop cher. La vente des diamants trouvés ne couvrant plus les frais d'exploitation, il fallut suspendre les travaux. D'autres enfin, ont été négligées ou se sont effondrées dans les éboulements sans laisser de traces.

BRÉSIL

La découverte des gisements diamantifères du Brésil, surtout dans la région de Minas Geraës, date de l'année 1725. A partir de ce moment, les mines du Brésil firent perdre une grande partie de leur valeur à celles de l'Inde. Connue, en 1727, en Europe, cette découverte y fut très mal accueillie. Les joailliers s'offorcèrent tout d'abord de faire

croire que ces diamants du Brésil venaient, en réalité, de l'Inde; mais la quantité de diamants extraits du Brésil devint bientôt trop grande pour qu'on pût longtemps en contester l'origine. Au Brésil, les premières pierres furent ramassées par les chercheurs d'or, qui s'en servirent comme jetons. Une religieuse, qui avait habité l'Inde, ayant cru reconnaître dans cette pierre la gemme précieuse de Golconde, on en expédia, sur son conseil, quelques échantillons à Lisbonne, où ils furent remis au consul hollandais. Celui-ci les envoya à Amsterdam, où les lapidaires hollandais déclarèrent que c'étaient de fort beaux diamants.

En 1729 la cour de Lisbonne confirma officiellement la découverte du diamant au Brésil. Par décret du 8 février 1730 les diamants du Brésil furent déclarés propriété royale. L'exploitation en fut reconnue libre moyennant une prime payée au gouvernement de 31 francs par chaque nègre employé dans la mine. — Deux ans après, le prix du diamant baissa en Europe de trois quarts à cause de l'abondance des produits que les bruits répandus sur la richesse des mines disaient être inépuisable.

En 1735 le gouvernement portugais mit en ferme les gisements diamantifères pour 862.000 fr. par an. Malgré certaines restrictions imposées aux fermiers, ceux-ci firent des fortunes scandaleuses; on les condamna même à des restitutions au tré-

sor royal. L'un d'eux versa à l'État onze millions; bien faible partie de ses bénéfices !

En 1771 le ministre Pombal conseilla au roi l'exploitation directe des mines par l'Etat ; mais cette entreprise fut si mal conduite que le gouvernement se trouva en face d'une grosse perte là où il s'attendait à de gros bénéfices. Malgré la découverte de nouvelles mines et de gisements diamantifères le gouvernement ne parvenait pas à se libérer des dettes énormes qu'il avait contractées.

De 1801 à 1806 le diamant revenait au Trésor à 41 fr. 80 le carat. C'est alors que la maison Hope et Cie d'Amsterdam conclut un traité par lequel le gouvernement de Lisbonne s'engageait à lui vendre le diamant à 45 francs le carat alors qu'elle le revendait taillé à 159 francs.

Lorsque le Brésil devint libre, on substitua au régime de l'exploitation par l'Etat, le régime des concessions. Ce régime est celui qui est en vigueur actuellement.

Aujourd'hui on trouve encore des diamants dans la province de Bahia. Les autres mines ont été plus ou moins abandonnées à cause du prix de revient qui est trop coûteux pour pouvoir soutenir la concurrence des mines du Cap où le diamant se trouve en quantité bien supérieure à celle de toutes les mines ou gisements diamantifères connus et où

l'extraction et le lavage sont activés par le concours puissant de machines à vapeur.

La plus importante de toutes les mines du Brésil a été la mine de Diamantina, située dans la province de Minas Geraës à 1.200 mètres au-dessus du niveau de la mer entre les fleuves Jequitinhonda et le Pinheiro, à 80 kilomètres de Serro qui se trouve sur la route de Rio de Janeiro. Mais on trouva aussi des diamants dans presque tous les affluents du Jequitinhonda; les plus riches furent le Rio das Pedres et le Rio de Campo.

La dernière mine fut découverte au Brésil en 1881 dans la forêt de Salobro, à deux jours de voyage de la ville de Canavieiras, située sur les rives du Rio Pardo, à trois jours de marche de Bahia.

On la baptisa du nom de la ville et on l'appela mine de Canavieiras.

C'est là qu'on trouva les plus beaux diamants sinon les plus gros du Brésil. Leur beauté est comparable aux plus beaux diamants des Indes, et, de tous les diamants trouvés au Brésil, ils sont ceux dont la cristallisation est la plus parfaite.

Au début on trouva des diamants à partir de 50 centimètres de profondeur; aujourd'hui la quantité est très restreinte et diminue de jour en jour. Dans le commerce on donne le nom de diamants de Canavieiras à tous les beaux diamants

du Brésil; cette dénomination sert à spécifier un diamant très blanc, très vif et très pur, qualités qui prédominent dans la Canavieiras.

Cette mine devint la propriété de la Compagnie Générale des mines de Diamants du Cap, laquelle céda ses droits à la De Beer's Consolidated Mines, qui l'exploite encore aujourd'hui.

Le diamant du Brésil, par sa cristallisation, sa beauté et son éclat, se rapproche plutôt de celui des Indes que de celui du Cap.

Sa cristallisation se présente sous différents aspects et varie selon la provenance. (*Voir table* I).

Dans les gisements fluviaux, ici comme aux Indes, les coins sont arrondis et les lignes déformées.

Dans les mines sèches, par contre, il présente souvent une forme qu'on ne trouve pas ailleurs : celle d'un cube parfait.

A la taille, il offre la même résistance que le diamant des Indes plus résistant que celui du Cap et c'est de là que lui vient aussi sa supériorité en vivacité et en éclat.

Au Brésil, on a trouvé des diamants de toutes les teintes. La même mine a produit plusieurs teintes à la fois et par quantités considérables variant du brun rougeâtre au jaune clair jusqu'au plus foncé. Le bleu et rose y sont très rares et c'est à cette variété même qu'il faut attribuer les

prix élevés qu'atteignent les plus petites de ces pierres lorsqu'elles sont dans ces teintes.

Leur grosseur, sauf quelques exceptions, est généralement beaucoup plus petite que celle des diamants des Indes et du Cap. Brute, elle ne dépasse que bien rarement 5 ou 7 carats.

Parmi les grosses pierres on peut citer l' « Etoile du Sud » qui pèse 254 carats; elle fut trouvée près Bagagem, dans le Rio Abaété. Il en existe une de 138 et une autre de 120. Ce sont les seules que l'on connaisse dépassant les 100 carats. De 25 à 100 carats même on n'en découvrit qu'une très petite quantité. La couronne de Portugal, il est vrai, possède un soi-disant diamant, le fameux « Braganza » qui pèse 1680 carats; mais bien des doutes se sont élevés sur l'authenticité de sa nature. On suppose que cette pierre est une topaze blanche et l'on comprend fort bien que le gouvernement portugais mette peu d'empressement et n'ait aucun intérêt à en établir l'identité.

On manque de données exactes sur la quantité réelle de diamants trouvés au Brésil. Une grande partie s'est dérobée au contrôle, la fraude et le vol s'y étant exercés sur une grande échelle. Toutefois de 1740 à 1772 le chiffre de 50 à 60.000 carats par an ne paraît pas exagéré si l'on en croit différents rapports et diverses estimations établies pour cette époque.

Mais à partir de cette date, la production baissa considérablement d'année en année. Ainsi de 1772 à 1823 en nous basant sur les mêmes données approximatives, nous la trouvons réduite à 12 ou 13.000 carats par an.

Après la découverte de nouvelles mines et de nouveaux gisements en 1870 et en 1881, la progression se relève subitement de nouveau à 150.000 carats par an pour retomber peu après à 70 ou 80.000 carats; c'est à peu près ce que le Brésil nous livre encore aujourd'hui en diamants.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Les mines du Cap ont été découvertes en 1867. Les premiers diamants que l'on en extrayit étant jaunes et impurs on laissa s'accréditer dans le public l'erreur que tous les diamants du Cap étaient de qualité très inférieure. Tout diamant jaune venant des Indes ou du Brésil était aussitôt réputé « diamant du Cap ». On sait aujourd'hui que s'il en est de qualité inférieure il en est aussi de fort beaux.

Le premier diamant fut découvert par un enfant dans la ferme d'un Boër hollandais située sur les bords du fleuve Orange à 63 kilomètres en amont de Hopetown. Un chasseur d'autruches qui passait par là, s'en fit faire cadeau par l'enfant. Le consul français de Captown M. Henrit l'obtint de

lui et l'envoya à Paris où il figura à l'exposition de 1867. Il pesait à l'état brut 21 carats.

Les terrains environnant la ferme du Boër furent fouillés, et les chercheurs se répandirent de tous côtés. Un nègre trouva l' « Etoile de l'Afrique du Sud » qui pesait brut 83 1/2 carats. La maison Hunt de Londres la paya 300.000 francs; cette pierre est aujourd'hui la propriété de la comtesse Dudley.

Les villes de Puiel et de Klipdrigt s'élevèrent comme par enchantement sur les bords du Vaal. Deux ans plus tard, en 1869, un mineur nommé Robinson, en faisant une excursion dans la plaine située entre le Vaal et le Modder, remarqua que les enfants d'un Boër jouaient avec des diamants. Il fit creuser le sable et l'on y trouva des diamants dont l'un pesait 40 carats. Aussitôt les mineurs se précipitèrent sur la ferme du Dutoit's Pan et le Boër, impuissant à leur opposer aucune résistance, se résolut à vendre sa propriété à une compagnie de Londres pour 125.000 francs. A la même époque, des diamants ayant été trouvés dans une ferme de Bulfontein, une deuxième société l'acquit immédiatement.

En quelques mois on vit s'élever en ces lieux des villes de fer et de bois avec des théâtres, des hôtels, des cirques et des prisons.

En juillet 1871, on découvrit encore des diamants

dans la propriété de Voornitzicht, à 4 kilomètres de Dutoit's Pan. Des spéculateurs avisés achetèrent pour 6.500 liv. st. cette ferme qui en moins de quatre ans devait rapporter 200 millions. Les diamants s'y trouvaient en telle quantité qu'aussitôt on déserta Puiel, Klipdrigt, Dutoit's Pan pour se porter vers le nouveau gisement qui reçut d'abord le nom de Nero Rush, puis celui de Kimberley. Un mineur en retira en quinze jours pour 250.000 francs. Tout ce qu'il y avait dans l'Afrique Australe d'aventuriers prit la route des champs de diamants. Au Cap, les casernes, les vaisseaux, les magasins, les chantiers tout fut déserté. La foule se rua sur la route longue de 1.200 kilomètres qui conduit à cet Eldorado nouveau à travers un désert qu'ils jalonnèrent de leurs cadavres. En quelques semaines la ville de Kimberley était bâtie et comptait cinq mille mineurs. On devine à quels excès se portaient ces hommes violents grisés par la cupidité. Comment régler la propriété du sol? La mine appartenait-elle aux mineurs, aux propriétaires ou à l'Etat d'Orange? Les trois systèmes furent appliqués tour à tour, mais en somme c'est le droit du plus fort qui l'emportait.

Les mineurs avaient d'abord consenti à donner aux propriétaires une redevance du quart de la valeur de ce qu'ils trouvaient. Bientôt, se voyant

les plus forts et les plus nombreux, ils la remplacèrent par une taxe de 10 schellings par mois. Les Boërs invoquèrent la protection de la République d'Orange; mais celle-ci était impuissante à imposer sa volonté aux mineurs. C'est alors que se produisit un acte de spoliation. Un matin, 30 policemen anglais parurent à Kimberley, abattirent le drapeau de l'Etat libre d'Orange et le remplacèrent par l'étendard anglais. L'État d'Orange n'osa pas intervenir et se borna à accepter une indemnité de 90.000 liv. st.

Mais l'administration anglaise n'apporta pas de grands changements à la situation. Les mineurs s'étaient partagé les terrains en parcelles de 9 mètres 44 centimètres de côté appelées « claims ». Les propriétaires, aussitôt la domination anglaise établie, réclamèrent des exploitants non plus 10 schellings mais 10 liv. st. par mois.

Le gouvernement ne pouvant faire appliquer la loi, la tourna; il acheta les mines pour 2.500.000 francs et considéra comme acquise aux mineurs la propriété des parts du terrain qu'ils exploitaient; mais il fut obligé de reconnaître une coutume barbare dite « Jump » aux termes de laquelle toute part qui chômait pendant sept jours pouvait être prise par le premier venu. La loi anglaise traitant de la même façon les blancs et les nègres, ceux-ci acquirent le droit de fouiller le

sol. Aussi le vol s'organisa-t-il sur une grande échelle dans cette ville d'aventuriers.

Les mineurs insuffisamment protégés par la loi, formèrent une association pour se défendre et décidèrent que tout blanc convaincu d'avoir acheté des diamants à des Cafres serait dépouillé de ses biens, aurait les oreilles coupées et, enduit de goudron et de plumes, serait exposé sur le carreau de la place du marché. Ces faits se passaient en décembre 1871. L'annexion ne changea rien à cet état de choses. Les vols se multipliaient. L'immense production de Kimberley avait débordé le marché; le prix d'exploitation des parts (claims) augmentait de plus en plus tandis que le prix des diamants baissait. En même temps les parois de la mine commençaient à s'écrouler. Cent cinquante claims étaient déjà obstrués en 1874. Au mois de novembre 1879 les mineurs organisèrent un vaste meeting pour protester contre la tolérance que le gouvernement montrait vis-à-vis des Cafres. On dut envoyer un escadron de gendarmerie pour rétablir l'ordre. A partir de ce moment, l'industrie des mineurs déclina de plus en plus. Leur répugnance à s'associer et l'excessive division du terrain amenèrent la ruine de l'ancien mode d'exploitation. A mesure qu'on creusait, les dépenses causées par les éboulements augmentaient. La nécessité de se grouper et d'établir des appareils

plus puissants s'imposait. Jusqu'en 1874 il était interdit à un seul propriétaire d'avoir plus de 20 claims. Une ordonnance augmente alors ce nombre. En même temps un syndicat nommé « Mining Bord » était créé pour assurer la sécurité de la mine et pour extraire le minéral; des plans furent dressés, le travail organisé et réglé d'après les nécessités du sol; enfin, on évita le rapprochement de niveaux trop différents des claims et l'exploitation devint plus régulière et possible.

En 1880, les exploitations de Bulfontein gisant au sud-ouest de Dutoit's Pan furent également proclamées champs miniers et la propriété en fut acquise par la London and South Africa Exploration Company. Une autre société ayant acheté au propriétaire nommé De Beer, pour 6.000 liv. st. seulement (150.000 francs), la ferme de Voornitzigt, elle prit le nom de cet humble propriétaire : « De Beer's Consolidated Mines » et en peu de temps elle acquit une telle puissance qu'elle exerce actuellement une influenee prépondérante sur le commerce de diamants du monde entier.

Le creusement à une certaine profondeur fit découvrir l'existence de couches de roches diamantifères dont les premiers chercheurs n'avaient pas eu la moindre idée. La société « De Beer's » constituée en 1880 au capital de 3.950.000 liv. st. (100 millions de francs environ) réparti en 790.000

actions de 5 liv. st. chacune, se reconstitua en l'année 1888. Dans le cours de cette année elle effectua sa fusion avec la Kimberley Central Diamond C°; en 1889 elle acquit à perpétuité le bail de la Guinqueland Werl C°, moyennant le payement annuel de 4 0/0 d'intérêt sur le capital de cette société qui est de 1.077.000 liv. st. et 158.000 liv. st. d'obligations. Dans la même année, moyennant un loyer annuel représentant le 7 1/2 0/0 du capital social de la « Consolidated Bulfontein Cie » qui est de 721.000 liv. st., cette dernière mine passa entre ses mains. Elle acheta aussi pour 744.454 liv. st. le Bulfontein Mining C°; ce payement fut effectué par une émission de « De Beer's Bulfontein ». Enfin elle se rendit successivement acquéreur des concessions de la Société Anglo-Africaine Diamond Mining C°, de la « Compagnie générale des mines du Cap » y compris les intérêts que cette compagnie possède au Brésil dans la mine de diamants de Canavieiras; de la « Sultan Diamond Mining C°; de l' « United »; de la Spes Bona »; de la South African ». Le prix d'achat global de toutes les mines et concessions de la de Beer's Company représente liv. st. 7.454.871 (186.500.000 francs environ).

TABLE STATISTIQUE

de la production, vente et prix des diamants extraits par la Compagnie De Beer's Consolidated Mines depuis sa formation, 1er avril 1888

Années	Production en carats	Sommes réalisées par la vente du diamant	Prix du diamant vendu par carat	Dividendes distribués aux actionnaires
—	—	—	—	—
		£ s. d.	£ s.	
1er avril 1888, 31 mars 1889...	914.121	901.818 0 5	19 8 3/4	5 0/0
1er — 1889, 31 — 1890...	1.450.605	2.330.179 16 3	42 6 3/4	20
1er — 1890, 31 — 1891...	2.020.515	2.974.670 9 0	29 6	20
1er juillet 1891, 30 juin 1892...	3.035.481	3.931.542 11 1	26 6	35
1er — 1892, 30 — 1893...	2.229.805	3.239.389 8 6	29 0.6	25
1er — 1893, 30 — 1894...	2.308.463 1/2	2.820.172 3 9	24 5.2	25
1er — 1894, 30 — 1895...	2.435.541 1/2	3.105.957 15 8	25 6	25
1er — 1895, 30 — 1896...	2.348.163 1/2	3.165.332 1 4	26 9.4	40
	16.742.695 1/2	22.469.062 6 6		

Aujourd'hui, la « De Beer's Consolidated Mines » exerce un contrôle sur toutes les mines du Cap et règle le commerce et le prix des diamants du monde entier. Nous donnons ci-contre un tableau de la quantité de diamants extraite depuis 1888 jusqu'à 1896, du prix réalisé par carat et du dividende payé aux actionnaires.

Il résulte de ce tableau que la production de diamants depuis 1888 a été sensiblement en augmentant, que depuis cinq ans elle s'est maintenue presque stationnaire et que les fluctuations des prix n'ont pas beaucoup varié. Le dernier dividende de 40 0/0 est dû, non à une production plus grande ou à une plus-value très forte du prix de vente, mais simplement à l'économie faite dans l'exploitation. De nouvelles machines ont apporté le concours de leur puissant travail; de nouveaux perfectionnements ont contribué au résultat général et il est à espérer, pour l'avantage de la Compagnie et du commerce de diamants du monde, que le dernier mot n'est pas encore dit.

La Compagnie De Beer's possède aujourd'hui un fonds de réserve de 1,118,172 liv. st.

L'année prochaine la Compagnie commencera l'exploitation de la « Premiers Mine » (Werselton) et il faut croire que cette mine donnera les résultats prévus par les premiers essais qui ont démon-

tré que ses diamants sont jusqu'à ce jour les plus beaux du Cap.

* * *

Les diamants du Cap diffèrent les uns des autres par leur forme de cristallisation, leur couleur, leur grosseur, suivant les différentes mines où ils se trouvent. Aussi il est très facile à un homme du métier de reconnaître à première vue de quelle mine provient le diamant qu'on lui présente.

Il y a naturellement des exceptions, mais, en général, les diamants de ces diverses mines sont bien caractérisés par leur cristallisation, par leur couleur, par leur grosseur et par leur transparence.

Nous ne parlerons que des trois ou quatre principales mines du Cap, les autres se ressemblant beaucoup ou présentant les mêmes caractères.

Dans la « Kimberley », les diamants sont généralement d'une jolie forme octaèdre très régulière, transparents, variant de l'incolore au teinté jaune, et quelquefois même accentué, sans être foncé. Les gros morceaux sont plutôt rares et il existe en grande quantité des pierres avec des défauts. C'est de cette mine que proviennent en grande partie les petites marchandises nommées entourage, mêlé, mélange. (*Voir Table* III).

La De Beer's donne des cristaux de toutes les

formes et de toutes couleurs. Leur grosseur varie entre 3 carats et 15, 20 carats. Les gros morceaux jusqu'à 100, 200 carats sont même très fréquents. Leur forme est généralement d'un beau dodécaèdre bien proportionné et régulier; leur couleur est généralement teintée en jaune. Cette mine qui donne le « beywater » et le « capwite » produit aussi beaucoup de diamants défectueux. (*Voir table* II).

La Bulfontein livre de la toute petite marchandise, très belle comme couleur, très blanche et, après la taille, très vive; la plus grande partie est givreuse avec des défauts blancs plutôt que noirs.

La grosse marchandise se trouve dans la « Dutoit's Pan ». Selon les gisements, la couleur est plus claire ou plus foncée, les pierres sont de belle forme octaèdre, tout à fait transparentes et presque toujours très pures. (*Voir Table* II).

La « Jagersfontein » est pour la qualité la meilleure de toutes les mines du Cap. Le blanc arrive au bleuâtre. Cette mine produit les plus belles pièces qui se trouvent aujourd'hui dans le commerce. Leur beauté est comparable à celle des pierres des Indes et du Brésil et supporte la comparaison souvent avec avantage. Leur forme est très variée. Elle va du beau dodécaèdre très régulier, très transparent à la plus grande irrégularité des cristaux, groupés ensemble avec des

inégalités, des excroissances et des défauts. La pureté absolue dans les diamants de la Jagersfontein est très rare et très recherchée, car la plupart ont des défauts, des taches noires et des boules et givres blancs. On en trouve de toutes les grosseurs; les plus beaux spécimens atteignent des prix fort élevés. (*Voir Table* IV).

On sait, d'après les rapports régulièrement dressés par la « De Beer's » que la production et la vente des diamants bruts du Cap, depuis 1888, est de 2 à 2 1/2 millions de carats par an. Leur prix de vente varie entre 30 et 40 francs le carat pour toute la production du Cap, englobant la quantité, la qualité, la grosseur et la provenance. On a calculé que, depuis la découverte des mines du Cap jusqu'à l'époque actuelle, le chiffre total très approximatif a été de 60 millions de carats vendus et dispersés dans le monde entier pour 74 millions de liv. st., soit pour près d'un milliard huit cent cinquante millions de francs.

OURAL

En 1829 on signala un diamant dans les lavages aurifères de la mine d'or « d'Adolphskoy » sur la pente européenne de l'Oural. On fit des recherches et on découvrit une centaine de diamants, mais on semble s'être arrêté devant les difficultés à y établir une exploitation régulière. Les diamants

de l'Oural sont presque tous de très petite taille, bien cristallisés et de bonne couleur.

AMÉRIQUE DU NORD

Les célèbres gisements aurifères de la Californie ont donné aussi quelques diamants. Il y a peu d'années on annonça également la découverte de diamants dans la Caroline du Nord, mais on sait, d'après un procès célèbre, que ces gisements n'existaient que dans l'imagination de certains financiers qui avaient enseveli des diamants du Cap en différents terrains de la Caroline dans le but de spéculer sur l'enthousiasme et la bonne foi du public enivré une première fois des fantastiques fortunes faites au Cap de Bonne-Espérance.

SUMATRA ET BORNÉO

On trouve dans ces deux îles des gisements de diamants fort riches, exploités par les Chinois et les Malais; mais les diamants sont d'une qualité très inférieure; on découvre parfois quelque grosse belle pierre, mais le fait est encore assez rare. Le radjaha de Mattain possède un diamant de 367 carats; le prince de Landek est propriétaire de plusieurs diamants très beaux, trouvés à Bornéo. D'après le rapport que le gouvernement hollandais a fait dresser sur la production des mines de Bornéo, celle-ci s'élèverait annuellement de 3 à

5.000 carats qui sont vendus pour une somme de 60 à 200.000 francs. Mais ces chiffres ne concernent que les diamants qui sont vendus dans le commerce, les radjahs ayant le droit de propriété sur tous les diamants supérieurs à 5 carats. Bornéo et Sumatra ont donné quelques diamants noirs de toute beauté et d'une extrême résistance à la taille.

AUSTRALIE

En 1891 on signala l'existence de diamants dans des alluvions aurifères de Mudge ainsi que dans les mines d'or de Beechworth situé dans le district Victoria. Mais ni sur l'un ni sur l'autre de ces points il ne fut établi d'exploitation régulière. On estime à 60.000 le nombre des diamants trouvés jusqu'à ce jour, pesant généralement 1/8 à 1/4 de carat sans presque jamais dépasser le 1/2 carat.

Dans ces derniers temps, de nouveaux gisements ont été signalés, mais on ne peut rien encore affirmer sur leur valeur.

* * *

En résumé, de tous les pays où l'on trouve le diamant, l'Inde est le premier par son antiquité, par son importance en grosses pierres de toute beauté et par la qualité supérieure du produit.

Les gisements du Brésil, découverts bien postérieurement, alimentèrent à eux seuls le commerce jusqu'en 1867. Après avoir pesé d'une grande influence sur la valeur et sur le prix des diamants, ils passèrent au second plan le jour où l'on découvrit les gisements du Cap de Bonne-Espérance. Nous avons vu le rôle prépondérant que jouent dans le commerce depuis 1871 ces mines qui sont actuellement la source des diamants du monde entier.

Il y a quelques années encore, le centre du commerce du brut était à Kimberley. Aujourd'hui il est exclusivement à Londres où un syndicat de négociants achète en bloc toute la production du Cap, assortit les différentes qualités et les vend en forts lots aux lapidaires d'Amsterdam et d'Anvers.

TAILLE DU DIAMANT

CLIVAGE, BRUTAGE, POLISSAGE

TAILLE DE DIAMANTS

TAILLE DU DIAMANT

Pour être mis à l'usage de la joaillerie, le diamant doit être taillé. L'opération de la taille permet à la pierre de s'épanouir dans toute sa splendeur et c'est avec raison qu'on dit que, grâce à la taille, le diamant a été découvert une seconde fois.

Sans cette opération, que serait le diamant? un caillou dépourvu d'attrait, opaque, de couleur grise ou brune, à qui sa cristallisation claire, régulière et transparente donne tout au plus l'aspect d'un cristal de roche quelconque.

C'est par la taille que l'on a donné au diamant de manifester ses belles propriétés. Par le nombre régulier et calculé des facettes qui multiplient l'éclat à l'infini, cette pierre a conquis droit de cité et le premier rang parmi les bijoux dont se parent les femmes si empressées vers tout ce qui les fait belles.

Les écrivains ne sont pas d'accord sur la question de savoir si la taille du diamant existait aux Indes avant 1476 et certains historiens éminents prétendent préjuger du fait qu'il y a des diamants bruts montés dans les parures des rois et des princes, la preuve qu'on ignorait avant cette époque, la possibilité même de tailler le diamant.

D'autre part, on constate l'existence de diamants taillés avec table et culasse, les bords supérieurs abattus en biseaux, dans l'inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, dressé en 1360 et en 1368; d'où il est permis d'inférer que c'est la deuxième opinion qui serait la plus probante.

Aux Indes où depuis longtemps on taillait le rubis (le corps le plus résistant après le diamant) et toutes les pierres de couleur, il ne serait pas étonnant qu'on eût appliqué au diamant les appareils en usage pour la taille des autres pierres. Un moyen, entre autres, consistait en un cylindre en granit mis en rotation sur lui-même au moyen d'une manivelle tournée par un esclave, pendant qu'un autre, à l'aide d'un ustensile en fer, y pressait le diamant contre le granit; un troisième esclave versait constamment sur le diamant de l'eau mélangée à du sable très fin. Ce n'est qu'après un très long travail, qu'on arrivait à couvrir le diamant de quelques facettes. Cette opération, qui durait quelquefois plusieurs années, était fort incomplète et toute primitive. Elle se réduisait à couvrir la pierre de facettes en lui conservant parfois les tables naturelles de la cristallisation et le plus de poids possible. Cette taille est encore en usage aux Indes pour certaines pierres de couleurs; on l'appelle *taille des Indes*.

Ce n'est qu'en 1476 que Louis de Berquem, né

à Bruges, remarqua que deux diamants se polissent mutuellenent, lorsqu'on les frotte l'un contre l'autre. Il en déduisit que la poudre de diamant pouvait bien donner le polissage. Ses premiers essais ayant réussi, la taille du diamant était découverte.

De Bruges, où s'installa d'abord l'industrie de la taille du diamant, les élèves de Louis de Berquem se répandirent à Anvers, à Amsterdam et à Paris.

Le cardinal de Mazarin essaya d'encourager cette industrie à Paris; sous son impulsion, elle devint très importante. Il confia à des lapidaires parisiens la garde de douze célèbres diamants dont il fit cadeau à la couronne de France et qu'on appelle les douze Mazarins.

Après sa mort, cette industrie déclina pour ne plus se relever, pendant que les deux concurrentes de Paris, Anvers et Amsterdam devenaient les marchés les plus importants du monde entier, pour les diamants taillés. Cette industrie s'y acclimata au point de devenir en quelque sorte nationale, et y fut la source d'incalculables bénéfices. A Paris, tous les efforts entrepris à maintes reprises par les plus gros négociants en diamants, pour relever cette industrie sont demeurés impuissants à replacer cette ville au rang de ses rivales.

Les raisons sont nombreuses : absence de main-d'œuvre, salaires plus élevés des ouvriers parisiens; difficultés de recruter des apprentis de

choix. A Anvers et à Amsterdam, au contraire, la taille du diamant étant une industrie nationale comme l'horlogerie en Suisse et dans la Forêt-Noire, l'élite des apprentis qui deviendront des ouvriers modèles y affluent. A Paris, un père se résout difficilement à faire apprendre à son fils le métier de lapidaire, et il ne s'y décide souvent qu'après insuccès dans d'autres métiers. Et, bien qu'à Paris il y ait des ouvriers de premier ordre, ils sont encore trop peu nombreux, en face du contingent d'Amsterdam et d'Anvers.

Aujourd'hui, pour apprendre l'art de tailler et de cliver une pierre, le père du futur apprenti s'entend avec le propriétaire d'une taillerie et un marché s'établit, qui varie entre 1500 et 2000 francs que le père s'engage à payer au propriétaire annuellement ou à forfait, pour l'apprentissage de son fils. Le prix de cet apprentissage qui dure de deux à trois ans pour un jeune homme de 16 à 18 ans, bien doué, représente le temps que l'ouvrier perdra à lui apprendre le métier, et aussi les dégâts causés aux pierres par les inexpériences de l'apprenti, car une facette poussée trop loin implique le recommencement de la taille et aussi une forte perte de poids. A Amsterdam et à Anvers, il n'y a guère que les étrangers qui payent pour cet apprentissage et le cas est bien rare d'un Hollandais ou d'un Anversois, lesquels trouvent toujours dans

leur famille un parent qui s'empresse de lui apprendre le métier.

C'est là une raison suffisante qui explique les difficultés et la cherté de la main-d'œuvre; et si on calcule que cet enfant ne gagne rien pendant deux ou trois ans, et aussi qu'il y a quelques chances qu'il devienne un mauvais ouvrier, un père, à moins d'être lapidaire lui-même, se décidera rarement à placer dans ces conditions son fils dans une industrie si aléatoire.

A Paris il existe cependant plusieurs tailleries de diamants. Une des plus importantes est celle de M. de Hand, un Hollandais, véritable artiste. Si son exemple était suivi davantage, il y aurait tout profit pour l'industrie et la renommée de Paris.

Tailler un diamant ne consiste pas seulement à couvrir une pierre de facettes plus ou moins égales et perfectionnées comme nous avons vu qu'on fait aux Indes; tailler un diamant c'est lui donner par une certaine quantité de facettes bien régulières, bien calculées, le maximum de réfraction de rayons lumineux; c'est rendre la pierre bien vive et, qu'on nous passe l'expression, bien lumineuse. Cette opération demande un coup d'œil d'artiste, et de son succès dépend la valeur de la pierre.

Pour passer de l'état brut à l'état de pierre taillée, le diamant doit subir trois opérations

successives : le clivage, le brutage et le polissage.

CLIVAGE

Cette opération épargne au lapidaire une grande perte de temps et de matières.

D'après Tavernier, le clivage était connu aux Indes depuis la plus haute antiquité. Mais ce qu'il y a de certain c'est qu'on ne le pratiquait pas au trefois comme aujourd'hui.

Pendant longtemps il fut connu de quelques Hollandais seulement qui s'en transmettaient le secret de père en fils. Aujourd'hui, chaque taillerie importante possède un ou plusieurs cliveurs, c'est-à-dire un ouvrier s'occupant spécialement du clivage.

Le clivage consiste à séparer ou à fendre une pierre en deux ou plusieurs morceaux. Toute la difficulté réside à distinguer les fils ou les veines de la pierre. On appelle ainsi les intersections invisibles, même au microscope, des couches toujours parallèles aux plans de la cristallisation. On opère de la façon suivante :

Le lapidaire fait avec une plume un signe à l'encre à la place où la pierre doit être fendue ; le cliveur prend la pierre et la fixe par le côté opposé à la partie marquée, à l'extrémité d'un bâton au moyen d'un mastic chauffé au gaz. En se refroi-

dissant, ce mastic maintient la pierre très solidement. Avec le bord d'un diamant déjà clivé et fixé aussi par le même moyen sur un autre bâton, on frotte contre la pierre à cliver; le deuxième diamant fait au premier une entaille à la place même où la pierre a été marquée.

Une fois l'entaille bien nette et bien tracée à l'endroit marqué, le cliveur fixe le bâton dans le trou d'une plaque en plomb placée devant la table à cliver. De la main gauche, il pose sur l'entaille de la pierre à cliver, le tranchant d'une lame en acier, pendant que de la main droite, avec une petite barre en fer, il porte un coup sec sur le dos de la lame. A ce coup, la pierre se fend dans une direction presque toujours précisée d'avance. Le clivage est terminé.

Cette opération peut se répéter plusieurs fois sur la même pierre dans les différentes parties que le cliveur jugera nécessaire.

Les morceaux qui se détachent sont tous utilisés comme autant de diamants, et en dehors de l'économie de temps, l'emploi de ces morceaux constitue pour le lapidaire une grande source de bénéfices.

Lorsqu'on a à cliver un diamant d'une grosseur non commune et d'une forme qui pourrait donner lieu à différentes façons de clivage, on le figure exactement avec un morceau de plomb ; puis on fait

subir à ce plomb le clivage identique à celui qu'on a l'intention de donner au diamant. Par ce moyen on se rend compte des différentes formes possibles, et si l'on considère que le plomb pèse exactement le triple d'un diamant du même volume, on peut calculer la perte de poids que la pierre subira à la taille.

BRUTAGE

Si toutes les pierres n'ont pas besoin d'être clivées, elles ont toutes besoin d'être brutées.

Toute pierre, avant d'être polie, doit passer par cette opération, qui consiste à enlever par le frottement mutuel de deux diamants, toutes les aspérités et irrégularités de la cristallisation ou du clivage. On opère de la façon suivante :

Ainsi que nous l'avons vu pour le clivage, on fixe au moyen du même mastic les deux diamants à bruter chacun au bout d'un bâton en bois et on les frotte l'un contre l'autre au-dessus d'une boîte qui se trouve sur la table à brutage. Dans cette boîte tombent tous les morceaux qui se détachent ainsi que la poussière qui en dérive ; c'est avec cette poussière que nous verrons plus tard polir le même diamant.

Autant le clivage conserve au diamant son aspect naturel et toute sa transparence primitive, autant le brutage le couvre d'une couche opaque, grisâtre

qui lui donne l'aspect d'un caillou d'apparence bien ordinaire et à le voir ainsi on ne se douterait guère que ce soit un diamant.

Le bruteur a pour mission d'enlever toutes les aspérités de la pierre et de lui donner en ébauche la forme qu'il jugera le plus convenable. Ces aspérités rendraient le travail du polisseur très long et très pénible parce que la meule sur laquelle il polit le diamant serait constamment entamée et, par là, le travail serait prolongé à l'infini.

Le bruteur décide donc de la forme que le polisseur donnera à la pierre et en trace les plans principaux en ébauche ; le polisseur les détaillera après en les couvrant de facettes.

On a cherché, pour accélérer ce travail, à employer une machine ; mais les résultats obtenus jusqu'à ce jour ont été médiocres, et les pierres d'une certaine valeur sont encore brutées exclusivement à la main.

POLISSAGE

C'est la dernière des opérations que le diamant doit subir pour acquérir toute sa beauté et tout son éclat. Nous avons vu le cliveur et le bruteur préparer le diamant au polissage ; cette opération consiste à couvrir la forme esquissée par le bruteur de facettes bien symétriques et calculées d'avance. Cette opération, est la plus longue

et celle qui demande le plus d'attention et de précision.

Pour polir un diamant on se sert d'un disque en acier de 35 à 40 centimètres de diamètre sur 2 d'épaisseur. Ce disque, qu'on appelle *meule* tourne horizontalement autour d'un axe qui passe par son centre dans deux moyeux en acier : le moyeu supérieur retenu par un bras en fonte fixé à la table du polisseur; le moyeu inférieur, vissé à un rectangle en bois qui fait partie de la même table.

Ce disque ou meule est mis en communication, par des courroies, avec une machine à vapeur qui lui donne une vitesse de 2.000 à 2.500 tours par minute. On appelle cet appareil un « moulin »; chaque polisseur a un ou deux « moulins », et il y a des tailleries qui en possèdent jusqu'à 500.

On enchâsse le diamant à polir au moyen d'un mélange de plomb et d'étain dans une coquille en fonte fixée à une tige en fer; on donne au plomb une forme conique au sommet de laquelle se trouve le diamant placé précisément de manière à laisser à découvert la partie qu'on veut polir.

On couvre la meule de poudre de diamant mélangée à de l'huile; on visse à une tenaille de forme spéciale la tige de la coquille qui retient le diamant que l'on pose sur la meule et la première facette sera commencée. On change de

place le diamant autant de fois que la taille et le nombre de facettes l'exigent jusqu'à ce qu'il soit poli et sa taille achevée.

Tout le travail du polisseur consistera à examiner attentivement et minutieusement l'œuvre de la meule sur le diamant, et de remettre constamment sur la meule de la poudre de diamant mélangée à de l'huile, afin d'éviter que la pierre ne l'entame. On mélange la poudre de diamant à l'huile pour obtenir une couche plus uniforme et plus régulière. La poudre de diamant s'obtient par le clivage, par le brutage et par le pilage du « bort », diamant de qualité tout à fait inférieure comme couleur et cristallisation et qu'il serait impossible d'employer comme bijou.

*
* *

Pour nous résumer sur la taille du diamant, au cliveur il faut l'art, l'adresse et la parfaite connaissance de la pierre brute, au bruteur l'expérience de la forme. Un coup d'œil doit lui suffire pour choisir la forme la plus convenable à la pierre qui lui sera remise par le cliveur. Le polisseur seul est le véritable ouvrier, celui qu'on nomme lapidaire. Sa patience et son attention seules donneront à son travail tout le fini nécessaire et plus ses calculs seront exacts et les fa-

cettes proportionnées, plus la pierre possédera tout son éclat et toute sa valeur.

TAILLERIES DE DIAMANT

Les tailleries de diamants les plus renommées sont à Amsterdam et à Anvers, à Paris et dans le Jura. En Allemagne, il commence à se former à Hanau, depuis une dizaine d'années, un centre de lapidaires qui prend d'année en année plus d'extention et d'importance. A New-York, en présence des droits de douane très élevés pour les diamants taillés, quelques lapidaires d'Anvers ont établi des succursales qui prennent un développement toujours croissant.

En Italie, des négociants en diamants ont fait, dans ce sens, des tentatives qui ont échoué devant des difficultés insurmontables.

DIFFÉRENTES FORMES DE TAILLE DU DIAMANT

BRILLANT, ROSE, SIX FACES ET DOUZE FACES, LOSANGE
PENDELOQUES, PHLAMMINGUES
BRIOLETTES, PIERRE A PORTRAIT, FORMES FANTAISIE

DIFFÉRENTES FORMES DE TAILLE
DU DIAMANT

Nous avons vu qu'aux Indes on ne taille pas le diamant, on se contente de le couvrir de plans ou facettes plus ou moins symétriques et réguliers en lui conservant le plus de poids possible.

Aujourd'hui, en Europe, la taille du diamant a acquis un développement et une perfection remarquables au point que le lapidaire sacrifie le poids lui-même à la régularité la plus scrupuleuse, c'est-à-dire qu'il subordonne la matière à la beauté de la forme.

Les formes qu'on donne par la taille au diamant sont les suivantes : brillant, rose, six faces, douze faces, briolette, losange, pendeloque, pierre à portrait, flammingue. Cette dernière forme très à la mode au XVIII[e] siècle est complètement abandonnée aujourd'hui.

Les formes en cœur, en croix, en triangles, etc., appartiennent à la fantaisie et sont très rares.

BRILLANT

Cette forme est celle de deux cônes réguliers, qui seraient mis l'un contre l'autre par la base, et

dont on aurait coupé par un plan horizontal la moitié du cône supérieur.

Le plan du cône supérieur qu'on appelle « la table » est coupé sur les bords par huit ou six facettes qui produiront un développement de quatre fois autant de facettes, soit 32 pour la taille en huit et 24 pour la taille en six.

Le cône inférieur se termine en une pointe tronquée au bout par une toute petite table horizontale qu'on appelle « culasse ». Les bords de ce cône ont, d'après la taille en huit ou en six, 24 ou 18 facettes (*table*, *fig*. 1, 2).

Cette forme, qui est la plus courante dans le commerce, a pris le nom de *taille d'Anvers*. A Amsterdam on taille de préférence le brillant avec une « table » taillée en 16 ou 12 facettes, et on obtient ainsi un développement de 64 et 48 facettes à la partie supérieure et de 48 et 36 à la partie inférieure.

On donne le nom de *taille d'Amsterdam* à cette forme dont l'irradiation est plus brillante sinon plus puissante (*fig*. 3-4).

De toutes les tailles du diamant, celle en brillant est la plus parfaite et la plus complète. On la doit, dit-on, au cardinal Mazarin qui fit donner cette forme aux douze mazarins. Mais, à notre avis, Mazarin n'a été que l'initiateur d'un perfectionnement, car bien avant lui il existait des dia-

mants avec table et culasse les côtés en carré et biseautés.

Au commencement du siècle, à Paris, le lapidaire Caire perfectionna encore la taille en brillant et trouva une forme qu'il appela *taille en étoile* (*fig.* 5) et il est vraiment regrettable que la difficulté de cette taille très compliquée la rende peu pratique, car nous avons remarqué que des brillants taillés dans cette forme ont une irradiation très vive et un éclat très puissant et très concentré. Par la réfraction des rayons lumineux aux deux plans contreposés, le diamant devient plus éclatant et plus lumineux.

La forme en brillant est la plus parfaite de toutes.

ROSE

Cette forme après celle en brillant est la plus en usage dans le commerce. Elle se distingue par sa forme conique à sa partie supérieure. La base se termine par un plan horizontal. La pointe est partagée en deux plans, le plan supérieur en six facettes qui finissent à la pointe et donnent un développement de dix-huit facettes sur les côtés du second plan (*fig.* 6-7).

A Anvers on taille la rose d'une certaine grosseur de 1/2 jusqu'à 5, 6 carats et même davantage. A Amsterdam on ne taille que les petites

roses dites « roses de Hollande » que de 4 à 5 par carat. Il y en a jusqu'à 200 à 300 par carat.

Les six faces et les douze faces sont des roses très plates qui n'ont que 6 et 12 facettes (*fig.* 7-8). On ne les taille généralement qu'à Anvers.

BRIOLETTES

Ce sont des boules rondes ou ovales plus ou moins allongées, entièrement couvertes de facettes. Les Orientaux ont une préférence et quelque prédilection pour cette forme que nous trouvons très répandue jusqu'aux Indes (*fig.* 10-11).

LOSANGE

C'est un brillant allongé de forme ovale et terminé quelquefois par deux pointes. La radiation des rayons lumineux se concentrant aux deux bouts en rendent l'éclat très puissant. La mode aujourd'hui en a fait le diamant privilégié et lui a donné les noms de « marquise » et « navette » (*fig.* 12-13-14).

FLAMMINGUE

Comme la rose, c'est un diamant à une face seulement; mais taillé à la façon de la partie supérieure du brillant. Cette taille manque d'une certaine vivacité; après avoir été très à la mode, elle est aujourd'hui à peu près hors d'usage.

PENDELOQUE

Un brillant allongé, dont un côté se termine en pointe, comme le losange. Il possède l'éclat concentré à la pointe supérieure et à la partie inférieure. Est très recherché par les amateurs (*fig*. 15-16).

PIERRE A PORTRAIT

Une pierre complètement plate taillée carrée ou ronde avec les bords couverts de plus ou moins de facettes. Son nom vient de son emploi. On s'en sert pour protéger la monture d'une petite photographie dans une bague ou dans une broche (*fig*. 17-18).

FORMES FANTAISIE

Toutes autres formes qui ne rentrent pas dans la catégorie de celles que nous venons d'énumérer sont généralement appelées formes fantaisie, tels un diamant taillé en cœur, en triangle, en couronne, etc. (*fig*. 19-20).

POIDS DU DIAMANT

POIDS DU DIAMANT

POIDS DU DIAMANT

Le poids du diamant est généralement déterminé par le *carat*. Le mot carat dérive d'une appellation donnée à certaines fèves ou semences sèches d'un légume, et qui par un caprice de la nature sont toujours à peu près également pesantes. Ces fèves ont été transportées d'Afrique aux Indes où on les employa, dans les premiers temps, à peser les diamants. L'usage de donner le nom de carat à l'unité de poids pour le pesage du diamant s'est ainsi perpétué jusqu'à nos jours.

Le poids du carat n'ayant pas une base absolument déterminée était établi suivant des étalons différents. Ainsi en 1870 le carat à Amsterdam correspondait à 0 gr. 206 ; à Leipzig, à 0 gr. 2055 ; à Londres 0 gr. 2053 ; à Paris 0 gr. 205 et 0 gr. 2055. A Paris même, il existait de grandes différences entre les fabricants de poids et balances. Les discussions fréquentes qui s'élevaient entre eux rendaient leurs relations fort tendues à ce sujet. La chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie décida le 19 juillet 1871 que le poids du carat correspondrait exactement à 0 gr. 205 et que ce poids servirait de base en cas de constestation. La chambre syndicale

des négociants en diamants et pierres fines confirma dans sa séance du 23 octobre 1877 cette décision qui tend à prévaloir même sur plusieurs marchés étrangers. Il serait souhaitable que ce poids de 0 gr. 205 fût adopté comme base par toutes les nations. On éviterait ainsi bien des malentendus et des explications qui n'auraient plus aucune raison d'exister.

Le carat se subdivise en fractions de demi, quart, etc., jusqu'à une soixante-quatrième partie de carat.

Chaque carat se compose de 4 grains. Dans certains pays le poids du diamant est calculé toujours par grains. En France comme à Anvers, à Amsterdam et à Londres le poids est toujours compté en carats ; mais c'est là une question d'usage et de convention.

VALEUR DU DIAMANT

VALEUR DU DIAMANT

De tout temps la valeur du diamant a été sujette à des variations plus ou moins grandes. Dans l'antiquité, les diamants de l'Inde atteignaient des prix tels que les rois seuls pouvaient en acheter. Lorsque les mines du Brésil furent découvertes et reconnues authentiques on crut que le diamant, qui devait sa valeur à sa rareté, serait déprécié. Les prix baissèrent de 75 à 80 0/0 et la panique fut grande. Cependant les prix s'étaient déjà relevés lorsque la découverte des mines du Cap jeta de nouveau une grande perturbation dans les marchés. Une nouvelle baisse se produisit qui alla en s'accentuant chaque jour davantage. L'agiotage et la spéculation ne manquèrent pas de jouer leur rôle. Les prix descendirent si bas que certaines compagnies se virent forcées de vendre leurs diamants à 30 0/0 au-dessous de ce qu'avait coûté la main d'œuvre. Quelques-unes même firent faillite et suspendirent leurs travaux.

Aujourd'hui l'équilibre est rétabli et la crise créée par la découverte des mines du Cap est terminée.

La valeur d'un diamant ne peut être établie que sur l'examen minutieux de la pierre. Le prix dé-

pend essentiellement, en effet, de l'état du diamant, de la limpidité de son eau, de sa forme, de ses proportions, de sa teinte et de son éclat.

Quand il est brut il faut se demander si les défauts partiront au polissage et tenir compte de la perte qu'il subira par la taille, ainsi que de la forme la plus convenable qu'il faudra lui donner. La forme d'un diamant est essentielle, aussi les diamants bruts qui donnent l'espoir d'une taille en belles formes régulières ont une valeur supérieure, même à qualité égale, à ceux qui ne promettent qu'une forme moins régulière.

Il n'y a pas de règles absolues et fixes pour évaluer un diamant. Seul un homme du métier peut se prononcer avec quelque certitude.

Au XIIe siècle l'arabe Teifaschius évaluait à 150 francs le prix d'un carat. Au XVIe siècle le prix était évalué à plus de 400 francs d'après Benvenuto Cellini. Carolus Clausius rapporte que Philippe II, sur le point d'épouser Elisabeth, fille aînée de Henri II, acheta de Charles d'Affetem d'Anvers en 1559 pour 80.000 couronnes (240.000 francs de notre monnaie) un diamant de 47 1/2 carats. Au début du XVIIe siècle Boelus de Bost évaluait le prix du premier carat à 130 florins (285 francs); brillant de deux carats à 430 florins (940 francs); un de trois carats à 890 florins (2.000 francs); un de quatre carats à 1.510 florins (3.300 francs);

un de cinq carats à 2.200 florins (6.000 francs); un de dix carats à 9.598 florins (20.000 francs). Il n'admettait la règle de Tavernier que pour les pierres de plus faible poids.

Celle adoptée aux Indes et que Jeffries, le célèbre joaillier du XVIII[e] siècle, tenta de faire agréer par le commerce, consiste à élever au carré le nombre de carats que pèse la pierre et à multiplier ce nombre par le prix du premier carat.

Ainsi le prix normal du diamant étant pour Jeffries de 8 liv. st., soit 200 francs le carat, le prix d'un brillant de 4 carats était de :

$$4 \times 4 = 16 \times 200 = 3.200 \text{ francs.}$$

Boëtius de Boot, il y a près de quatre siècles, avait déjà discuté cette règle.

Handiguet de Blancourt, dans un traité des pierres précieuses, paru en 1718 indique l'évaluation suivante des diamants parfaits de 1 à 24 grains.

Grains		Carats	Livres sterling			Francs		
1	ou	1/4	15	à	18	325	à	450
2	»	1/2	40	»	50	1.000	»	1.250
3	»	3/4	75	»	100	1.875	»	2.500
4	»	1	120	»	150	3.000	»	3.750
5	»	1 1/4	230	»	300	5.750	»	7.500
6	»	1 1/2	300	»	400	7.500	»	10.000
7	»	1 3/4	450	»	600	11.250	»	15.000
8	»	2	600	»	800	15.000	»	20.000
9	»	2 1/4	800	»	900	20.000	»	22.500
10	»	2 1/2	1.000	»	1.200	25.000	»	30.000
11	»	2 3/4	1.200	»	1.300	30.000	»	32.500
12 à 14	»	3 à 3 1/2	1.500	»	2.000	37.580	»	50.000
15 » 18	»	3 3/4 » 4 1/2	1.700	»	2.200	42.500	»	55.000
19 » 20	»	4 3/4 » 5	2.500	»	3.000	62.500	»	75.000
21 » 24	»	5 1/4 » 6	3.000	»	4.000	75.000	»	100.000

La règle des carrés préconisée jadis par Tavernier est aujourd'hui moins applicable que jamais, les diamants au dessous de 5 carats étant en nombre considérable.

Il n'est guère possible d'établir une règle *à priori* sans tenir compte de la qualité du diamant, de sa couleur, de sa forme. Même au temps où on voulait faire prévaloir cette règle absolue, l'application pratique en était impossible.

Aujourd'hui, depuis l'existence de la De Beer's C°, les prix du diamant ont très peu varié, pendant vingt-cinq ans, pour tous les diamants provenant du Cap. Si on voulait établir une règle ou faire un aperçu des prix auxquels les diamants sont vendus ou achetés aujourd'hui, il faudrait dresser autant de variations dans les prix qu'il y a de qualités différentes de diamants. La liste en serait fort longue et l'application très difficile. Seul, l'homme du métier, qui possède par expérience le coup d'œil exercé, peut estimer et évaluer un diamant.

Aussi notre expérience nous autorise à conseiller à tous les particuliers, qui désirent acheter des diamants pour leur usage personnel, d'aller chez un joaillier, comme chez leur médecin, avec une confiance absolue. Un honnête homme ne profite jamais de la confiance dont on l'honore et il serait indigne de lui d'en abuser. On voit tous les jours

des personnes qui, voulant acheter des diamants à bon compte et croyant s'y connaître, se défieront d'une bonne maison, pour courir chez certains soi-disants négociants ou joailliers d'occasions. Celui-ci leur débitera une histoire invraisemblable, où entreront le besoin d'argent, le mont-de-piété, la gêne, l'occasion véritable qui lui permettent de laisser le diamant à un prix inférieur à celui des grandes maisons, et autres turlutaines de ce genre. Neuf fois sur dix, l'acheteur méfiant s'y laissera prendre; losqu'il s'apercevra qu'il a été trompé et que son flair de connaisseur s'est trouvé en défaut, il sera trop tard, hélas! On lui aura vendu des diamants de provenance du Cap pour du vrai « Golconde », garanti sur facture! Nous avons vu, un jour, facturer une rivière de diamants 235 carats, lorsque, en réalité, il n'y en avait que 185, et toute l'excuse du vendeur fut qu'on l'avait trompé lui-même, l'innocent!

Une bonne maison, au contraire, met une certaine coquetterie à soutenir sa réputation. Les marchandises y seront toujours de première source et achetées à meilleur compte que par n'importe qui; les frais même, si grands qu'ils soient, y sont toujours proportionnés à un mouvement d'affaires relativement considérable, et si jamais on est en quête d'une occasion, ce serait là qu'il faudrait aller la chercher.

Les prix du diamant varient comme ceux de tout autre article, d'après la loi de l'offre et de la demande. Plus la production dépassera la consommation, et plus l'article sera déprécié. Aussi le problème que la Compagnie De Beer's se proposa de résoudre, et qu'elle résolut au delà de toute espérance, fut celui de maintenir une fermeté constante dans les prix du diamant. Elle y parvint en ne forçant pas l'exploitation des mines, préférant conserver enseveli dans la terre un trésor que de le jeter en une fois sur le marché, ce qui aurait eu pour résultat de déprécier irrémédiablement le diamant.

Pour les pierres de grandeur et de couleur moyenne, les prix sont presque stationnaires depuis une dizaine d'années, au point qu'on en pourrait établir un aperçu; mais celui-ci aurait l'inconvénient d'être inapplicable pour les personnes du métier et incompréhensible pour les autres, tant est considérable le nombre des prix d'après la qualité, la forme, la grosseur, la taille, etc.

Pour les grands spécimens, pour les diamants dont la grosseur est bien au-dessus de la moyenne, il n'existe pas de règle possible d'évaluation.

Lorsqu'un diamant arrive à la grosseur de 100, 150 carats et que, par sa beauté, sa couleur, sa forme, il présente une perfection absolue, il prend alors le nom de « parangon ». Ces *parangons*,

déjà très rares aux Indes et au Brésil, et plus rares encore au Cap, n'ont pas de valeur. Leur prix, comme celui d'un tableau ou d'un objet d'art unique, n'est assujetti qu'au caprice des amateurs. De même que le génie artistique se manifeste et se résume dans quelques chefs-d'œuvre, la nature se ménage, elle aussi, dans la production des parangons, et ceux qui considèrent comme une folie de payer des millions un diamant sont les mêmes qui ne comprennent pas non plus l'inestimable valeur qui s'attache à un Raphaël ou à un Rembrandt.

COMMERCE DES DIAMANTS

COMMERCE DES DIAMANTS

Dans l'antiquité, le commerce des diamants proprement dit n'existait pas. Les diamants passaient d'un propriétaire à un autre, entre spéculateurs ou amateurs qui n'en faisaient pas leur occupation principale et exclusive. Ce n'est qu'aux Indes que les chercheurs eux-mêmes devinrent peu à peu des spéculateurs, en négociant les diamants.

Au commencement du siècle passé, à Golconde, en Europe, au Brésil, dans l'Amérique du Nord, les négociants s'assemblaient et tenaient un marché à des époques fixes, une ou deux fois par an.

La foire de Leipzig était le rendez-vous des marchands de diamants du monde entier. Aujourd'hui, ces marchés n'ont plus aucune importance; la facilité des communications, les chemins de fer, le télégraphe les ont rendus inutiles.

Lors de la découverte du Cap, les négociants en diamants déjà très nombreux augmentèrent encore. Des exemples de fortunes faites aisément entraînèrent de nouveaux adhérents, dont le nombre est aujourd'hui considérable dans le monde entier.

Actuellement, les deux centres du commerce des diamants taillés sont à Anvers et à Amsterdam. Dans ces deux villes on taille la presque totalité des diamants qui proviennent du Cap et du Brésil.

Les lapidaires d'Anvers et d'Amsterdam alimentent les grandes maisons de Paris et de Londres. De Paris et de Londres, les diamants sont exportés dans tous les pays civilisés et partout où existe la mode de se parer de ce luxueux ornement.

La vente annuelle des diamants bruts vendus par la De Beer's Cie au syndicat anglais, qui acquiert la totalité des diamants bruts extraits du Cap, dépasse 3 millions de livres sterling.

Les lapidaires d'Anvers et d'Amsterdam qui achètent ce brut avec une majoration de prix d'au moins 10 0/0 le payent 3,300,000 liv. st. et le revendent aux négociants de Paris et de Londres avec l'augmentation de la main-d'œuvre et d'un bénéfice qui forment ensemble une majoration de 15 à 20 0/0 en moyenne. Ainsi les 3 millions de brut extraits du Cap coûteront aux négociants de Londres et de Paris environ 4 millions de livres, soit cent millions de francs.

Si on pense maintenant que ces cent millions de diamants seront vendus au public par les joailliers et les bijoutiers pour une somme approximative

de 130 à 150 millions de francs, et si on tient compte de ce fait que le diamant est inusable, on arrive à cette déduction, que le stock écoulé faisant tort aux ventes nouvelles, le commerce et la valeur du diamant sont compromis à brève échéance.

Nous allons essayer de démontrer l'erreur de cette hypothèse.

Le commerce des diamants prend tous les jours une extension plus grande ; tous les jours la vente des diamants augmente, grâce à l'œuvre de civilisation et de liberté.

De nouveaux débouchés s'ouvrent au commerce, de nouvelles villes se fondent où le luxe suit le confort, et la mode du diamant au lieu de diminuer va en augmentant. On cite certaines villes d'Amérique, d'Asie et d'Australie où la vente des diamants était nulle il y a quelques années seulement. Aujourd'hui elles ont toutes des bijoutiers et des joailliers qui pourvoient aux besoins des habitants. C'est ainsi que la force et le génie humains découvrant partout des richesses nouvelles en apportent aussi des nouvelles et, avec la liberté et la civilisation, le bien-être et le luxe suivent.

De toutes les formes du luxe la mode du diamant n'est-elle pas la plus démonstrative et aussi la plus sûre ? On a vu des rois mettre en gage leurs joyaux pour subvenir aux besoins pressants

de leur royaume. Que de gens, après avoir dissipé une fortune en caprices et en folies luxueuses, ont été heureux de trouver dans la vente de leurs diamants une ressource à leur malheur, car le diamant possède une valeur intrinsèque que n'ont pas d'autres objets, bien moins coûteux en apparence, mais qui ne résistent ni à l'usure, ni au temps.

Aujourd'hui, ce luxe est à la portée de toutes les classes et de toutes les bourses.

C'est une richesse pour les nations lorsque l'ouvrier possède comme le riche quelques diamants pour la joie dans les beaux jours et pour parer à toute éventualité dans les mauvais!

Jamais peut-être on n'a pu envisager avec plus de confiance le prix du diamant, jamais il n'a été plus ferme, jamais plus avantageux.

La production des diamants intelligemment limitée à la consommation par la De Beer's C° ne prouve pas que si la richesse des mines est loin d'être épuisée elle ne soit pas inépuisable.

Si l'on songe que les mines sont en exploitation depuis vingt-sept ans; que les machines les plus perfectionnées ont été employées dans ce but; que pendant quinze années consécutives l'avidité humaine a doublé d'efforts pour enlever le maximum de ce trésor enfoui dans les profondeurs du Cap de Bonne-Espérance, on sera peu étonné si le

chiffre des pierres existantes est considérable. Peut-être la quantité de celles qui s'y trouvent encore ensevelies est-elle plus considérable encore !

Mais le proverbe « tout à une fin » est aussi bien applicable aux mines de diamant.

Au Brésil ; on a vu arriver à l'épuisement une grande partie des mines que les ingénieurs estimaient inépuisables. Aux Indes, elles sont stérilisées depuis des siècles et leurs produits épars dans le monde entier n'attestent plus qu'un glorieux passé.

Pourquoi les mines du Cap de Bonne-Espérance ne seraient-elles pas destinées au même sort?

L'augmentation de la consommation par la généralisation de cette mode d'une part, le sage réglage de la production autre part, apporteront leurs fruits et le jour où un premier foyer sera éteint, où une mine sera épuisée il faut s'attendre à une panique et on verra alors le marché de diamants resserré par une production très limitée qui aura pour conséquence l'augmentation des prix. Voilà pourquoi il faut croire à la probabilité d'une plus-value plutôt qu'à une dépréciation des prix du diamant.

Si de nouveaux gisements de diamant venaient à être découverts dans une partie quelconque du globe, la Compagnie De Beer's serait encore la

première à les englober dans ses propriétés et à en règler la production comme elle le fait sagement pour les mines qu'elle possède au Cap et au Brésil.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous croyons à la fermeté des prix et nous envisageons avec assurance le développement toujours croissant du commerce des diamants.

*
* *

A Paris les négociants en diamants font presque tous partie de la Chambre syndicale des Diamantaires dont la direction est composée des notabilités les plus estimées du commerce des diamants.

La Chambre syndicale facilite les relations entre négociants, aplanit les différends qui s'élèvent entre les membres qui s'adressent à son intervention et s'occupe de leurs intérêts dans la sphère possible de son action.

Par l'intégrité des membres qui en composent la direction, cette association offre de très grands avantages à ses membres soit par ses conseils, soit par ses décisions et dans bien des cas son avis est préférable à un jugement du tribunal, lequel, quoique conforme au droit, n'est pas toujours conforme aux usages spéciaux qui régissent ce commerce.

*
* *

Le commerce des diamants, s'il a été comme bien d'autres une source de richesse pour quelques-uns, combien de déceptions hélas ! aussi n'a-t-il pas coûtées à certains! Ainsi que tout autre commerce celui des diamants exige des aptitudes spéciales, une activité constamment déployée, beaucoup d'ordre et des principes d'intégrité; si l'on sait mesurer ses opérations à la force de ses moyens, le succès est presque toujours certain. Il est rare qu'un jeune homme ne réussisse pas dans cette carrière s'il sait remplir ces conditions. Malheureusement le désir de faire vite fortune en imitant des hommes qui ont dû leur succès à une époque et à des causes qui ne semblent plus devoir se renouveler, a dévoyé des imprudents, victimes de leur légèreté et de leur inexpérience.

DIAMANTS DITS ANCIENS
ET NOUVEAUX

DIAMANTS DITS ANCIENS ET NOUVEAUX

On nous a souvent posé cette question et à quel joaillier ne l'a-t-on pas posée cent fois? A quoi reconnaît-on si un diamant est ancien ou nouveau?

Pour le diamant de qualité secondaire la question est superflue, la valeur en étant dans les deux cas la même à peu de chose près. Mais il n'en va pas ainsi pour les beaux diamants dont l'œil exercé de l'homme du métier peut seul reconnaître l'ancienneté ou la modernité. Encore, que de fois il s'élève à ce sujet des discussions entre hommes compétents.

On ne devrait entendre par diamants proprement dits « anciens » que les diamants des Indes, ceux du Brésil, de découverte bien plus récente, ne pouvant entrer en ligne de compte; d'autant plus qu'on ferait un contre-sens à appeler anciens les diamants qu'on pourrait encore aujourd'hui découvrir au Brésil.

La taille à elle seule ne saurait constituer un signe caractéristique de l'origine puisqu'elle est l'œuvre d'un caprice du lapidaire. D'ailleurs,

nous avons vu qu'il existe une taille proprement dite « taille des Indes » laquelle consiste à conserver à la pierre le plus de poids possible.

En vérité, la pierre des Indes n'est pas taillée mais simplement entourée de facettes de façon à lui laisser presque intacte la forme naturelle du brut. Cette taille pouvant être imitée parfaitement par n'importe quel lapidaire, ne saurait constituer un criterium absolu d'autant plus que des pierres anciennes provenant des mines des Indes sont retaillées dans les formes d'aujourd'hui pour obtenir par la radiation régulière des facettes un éclat plus puissant.

Reste la matière, seule base de comparaison. Mais nous nous demandons si la plume peut arriver à décrire ce que l'œil seul d'un joaillier très expérimenté est à même de distinguer. En cette matière, rien ne peut tenir lieu d'une longue pratique consacrée avec amour à l'étude du diamant.

Les diamants anciens des Indes ont plus d'analogie avec ceux du Brésil qu'avec ceux du Cap, dont les plus beaux spécimens de la mine de Jagersfontaine pourraient seuls tromper l'œil le plus exercé.

Ils ont quelque chose de plus pur que les autres; ils sont comme la goutte de rosée parfaitement limpide, parfaitement transparente et quand une pierre du Cap ou du Brésil arrive à cette

beauté, la valeur en est la même et ne pourrait être soumise à une autre appréciation.

La plus grande partie des pierres de la Jagersfontaine et du Brésil, quoique très belles, présentent une différence bien facilement appréciable.

Les diamants de la Jagersfontaine ont toujours un reflet noirâtre ou bleuâtre tout particulier; ceux du Brésil une vivacité bien caractéristique de leur éclat qui trahit aisément la « riverstone », ou pierre de rivière. Très souvent on trouve presqu'exclusivement dans ces dernières des reflets blanc-bleu intenses mêlés à d'autres jaune-clair, brun, etc...

Ce qui distingue au premier abord la pierre ancienne des Indes c'est sa limpidité, sa transparence absolue, un l'on ne sait quoi de bien vif, de bien compact qui dénote la dureté supérieure de la pierre, et que l'œil du connaisseur peut seul apprécier.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE
DE FRANCE
LEUR HISTORIQUE JUSQ'UA NOS JOURS

Les diamants de la couronne de France, qui ont eu une si glorieuse renommée et qui ont subi des fortunes diverses, ont leur histoire, et cette histoire est fort curieuse.

La collection de diamants et de joyaux, si connue sous le nom de diamants de la couronne, remonte à François I[er], qui, par lettres patentes du 15 juin 1530, constitua en trésor un certain nombre de pierreries qu'il avait réunies et qui représentaient une valeur de 272.142 écus au soleil, soit envion 3 millions et demi de francs de notre monnaie.

Il mit à cette affectation une condition expresse à savoir, que les dits joyaux ne seraient jamais aliénés. La collection de François I[er] comprenait entre autres pièces remarquables : un collier de diamants ayant appartenu à Claude de France, des diamants précieux connus sous le nom de « l'œil ou fusée de Bretagne » et la « fève de Naples ». La Chambre des comptes fut chargée de veiller à l'exécution des lettres patentes de 1530;

elle fut déclarée responsable de la disparition des joyaux de la couronne et comptable, ainsi que le roi d'ailleurs, de toute opération les concernant. Eléonore d'Autriche en eut la jouissance et les porta dans toutes les cérémonies importantes, notamment à son couronnement. Quelques jours après la mort de François Ier elle les remit à Charles de Cossé-Brissac, grand panetier de France qui les confia à la nouvelle reine Catherine de Médicis (5 août 1547).

Catherine aimait fort les pierreries ; elle possédait de très beaux diamants et les plus belles perles du monde qu'elle fit entrer en grande partie dans le trésor de la couronne.

François II suivit l'exemple de sa mère en y incorporant à son tour, par lettres patentes du 11 juillet 1559, des pierreries qui lui appartenaient en propre. Après sa mort, Catherine de Médicis reprit la jouissance des diamants de la couronne. Elle les employa, très utilement, à gager des emprunts qui aidèrent l'État à sortir des crises effroyables qu'il eut alors à traverser. En 1569 trois beaux diamants estimés à 200.000 écus sont envoyés à Venise qui prête sur eux 100.000 écus employés à la solde des troupes qui menaçaient de se révolter. Ils ne réintégrèrent le Trésor qu'en 1572 et 1574.

En 1569, également, cinq rubis sont remis au

duc de Florence, qui prête 180.000 écus. Ces rubis rentrèrent en France en 1571. Malgré ces embarras d'argent, Catherine trouva le moyen d'accroître sa collection. En 1570 elle valait 570.268 écus au soleil. Henri III continua ces traditions. Par lettres patentes du 12 mai 1575, il faisait don à la couronne d'un certain nombre de pierreries ; mais il se livra à de telles prodigalités et les finances tombèrent dans un état si déplorable, que presque tout le trésor émigra hors de France, dispersé çà et là en gages d'emprunts. Des joyaux sont remis au duc de Lorraine, d'autres au comte palatin Jean-Casimir et à ses reîtres allemands qui les promènent jusqu'à Heidelberg, dans des chars à vitrines ; d'autres à la République de Venise, d'autres au cardinal Farnèse d'autres encore au bourgmestre de Bâle. Même, en 1577 le crédit du roi est si bas, que les États voisins refusent de lui prêter la moindre somme et que les diamants sont engagés à des banques privées, voire à de simples particuliers.

Henri IV allait remettre de l'ordre dans les finances et reconstituer le trésor. Mais il débuta en réalisant, par l'entremise du surintendant des finances Nicolas Harlay de Sancy, une série d'emprunts en Allemagne et en Suisse, déposant en garantie des perles et des diamants. Plus tard les joyaux furent dégagés et leur collection fut

accrue par des achats faits à Sancy, qui, vers la même époque (1604), vendait à Jacques Ier d'Angleterre le fameux diamant qui porte son nom. Le trésor de la couronne courut de grands risques par la faute des favoris. Ainsi en 1616, après la chute du maréchal d'Ancre, on trouva chez sa femme Léonora Galigaï la plus grande partie des diamants de la couronne et, en 1622, à la mort du connétable de Luynes, on découvrit chez lui des perles de même provenance. — D'autre part, le trésor fut enrichi par Richelieu qui lui fit donation d'un grand diamant (le Richelieu) et de pierreries et joyaux divers estimés à 765.300 livres et par Mazarin qui lui légua le « Sancy » et le « Miroir de Portugal ».

Ces deux diamants ont été achetés par lui à Henriette d'Angleterre en 1657 ainsi que seize autres grands diamants, à condition qu'ils fussent appelés les dix-huit Mazarins.

Durant les troubles qui surgirent pendant la minorité de Louis XIV, on dut mettre en gage (1649) plusieurs joyaux entre les mains des colonels de régiments suisses, en garantie de solde impayée (ils ne rentrèrent au trésor qu'en 1665) et d'autres joyaux entre les mains d'Hervars, surintendant des finances, en garantie d'avances faites à l'Etat. Mais Louis XIV augmenta considérablement la collection. Il acheta notamment à Tavernier en

1669 de beaux diamants parmi lesquels brillait le superbe diamant bleu de la couronne, qui fut volé en 1792; à Marie de Lorraine il acheta le diamant de Guise; à Bazu, qui arrivait de l'Inde comme Tavernier, quatorze grands diamants, cent trente et un plus petits et des perles fines.

Des diamants provenant de la succession de Marie-Louise, reine de Portugal entrèrent aussi au trésor. En 1717, le Régent achetait moyennant 2.500.000 livres le « Régent » qui ne tarda pas à être évalué à 6 millions, puis à 12 millions. Ce diamant fut monté dans la riche couronne du sacre de Louis XV. Il figura aussi dans le collier et la coiffure de la reine Marie Leckzinska. Louis XVI fit retailler en Hollande la plupart des diamants du trésor. Il en retira illégalement, le 13 mars 1785, une parure de brillants et de rubis d'Orient composée d'un collier, d'une paire de boucles d'oreilles avec pendeloques et petits nœuds, de guirlandes pour la tête et de quatre pompons, dont il fit cadeau à Marie-Antoinette. De plus on donna en payement à des joailliers plusieurs pierres valant 100.000 livres. En 1789 le trésor était évalué à 14.986.188 livres. L'Assemblée nationale constituante ordonna le dépôt des diamants au garde-meuble de la couronne sous la surveillance d'un fonctionnaire relevant du ministre de l'intérieur. Pourtant, de 1789 à 1791, le roi en

garda beaucoup. Ils étaient tous rentrés au garde-meuble au moment où la Législative se réunit.

*
* *

C'est à ce moment que se produisit le fameux vol des diamants de la couronne, vol mystérieux et presque incompréhensible dont nous allons donner le récit d'après les nouveaux travaux faits sur ce sujet et principalement d'après les recherches de M. Germain Bapst.

Quelques jours après la fuite de Varennes, on avait dénoncé à l'Assemblée constituante le projet formé par les aristocrates, d'enlever les diamants de la couronne. Ce bruit ayant pris consistance, Charles de Lanceth proposa le 22 juin 1791, pour rassurer l'opinion, de faire l'inventaire des joyaux. Trois commissaires furent nommés : Bion, Christin et Delattre, députés, qui s'adjoignirent pour les diamants les joailliers Menière, Landgraff et Louzy ; pour les tableaux, les professeurs de l'Académie de peinture et de sculpture : Bachelier, Suée, Berrecer et Lecomte; pour les bijoux, bronzes, statues du cabinet du roi, les membres de l'Académie des sciences : Leblond et Mongez ainsi que MM. Lauber et Sanglier.

Cette commission rédigea un volumineux inventaire des joyaux et objets du cabinet du roi, et le déposa le 28 septembre 1791 sur la tribune de

l'Assemblée. L'existence de 9.547 diamants fut constatée, il ne manquait que la parure donnée par le roi à Marie-Antoinette dont nous avons parlé plus haut. Les commissaires estimèrent qu'il serait d'une indécente mesquinerie de la réclamer.

Le 16 août 1792, Cambon proposa la vente du Trésor pour donner un nouveau gage aux assignats. Tous ces débats attirèrent l'attention publique sur les joyaux; on vint en foule les visiter au garde-meuble où ils étaient exposés tous les lundis, et comme ce dépôt était fort mal gardé, d'audacieux voleurs conçurent le plan de s'en emparer.

Le 11 septembre 1792, vers onze heures du soir, une bande d'une cinquantaine d'individus, dirigés par un repris de justice redoutable, Paul Miette, se réunit aux abords du garde-meuble. On grimpa sur la colonnade, on enfonça le volet d'une fenêtre et l'on fit main basse sur une certaine quantité de bijoux. Chose incroyable, les voleurs recommencèrent leur expédition sans être inquiétés : à deux autres reprises, dans la nuit du 13 au 14 et dans la nuit du 15 au 16. A cette date, ils commirent l'imprudence de vendre près du Palais-Bourbon, quelques pierres précieuses à des passants qui dénoncèrent ce fait au commissaire de police de la section du Pont-Neuf. Celui-ci se rendit au garde-meuble où on lui déclara « que

les scellés apposés sur les portes étant intacts, il était impossible que ce dépôt public pût être volé». Les voleurs revinrent dans la nuit du 16 au 17 et enlevèrent alors tous les objets d'art du cabinet du roi.

Le partage du butin causa un tel tumulte qu'une patrouille de gardes nationaux survint. Deux brigands furent arrêtés. Le lendemain au début de la séance de l'Assemblée, Roland, ministre de l'intérieur, faisait annoncer que le garde-meuble venait d'être forcé et pillé et que les diamants avaient disparu.

Les partis politiques s'emparèrent de l'affaire et la dénaturèrent. Les Girondins accusaient du vol Danton et Fabre d'Eglantine ; ceux-ci en rejetaient la responsabilité sur les Girondins ; Marat accusait les aristocrates ; d'autres, Marie-Antoinette ; d'autres, le Gouvernement qui se serait ainsi procuré les moyens d'acheter la retraite de Brunswick. En attendant, les recherches pour découvrir les coupables étaient vivement poussées et la plupart des diamants volés furent retrouvés ; quelques-uns dans un fossé de l'allée des Veuves aux Champs-Élysées ; le « Régent » dans une poutre d'un grenier ; le « Sancy » et plusieurs des plus belles pierres chez un sieur Tavenel. Un certain nombre disparut à jamais, entre autres, le superbe diamant bleu de la Couronne estimé 3 millions,

qui fut vendu en Angleterre et coupé en deux morceaux. Le rubis Dragon (côte de Bretagne) réintégra le Trésor on ne sait comment; quant aux voleurs, cinq furent condamnés à mort et exécutés; sept autres, condamnés à mort avec sursis, se pourvurent en cassation et furent acquittés ou subirent la détention; d'autres furent condamnés à des peines variant entre quinze et seize ans de réclusion.

Le 1er brumaire an IV, on jugeait encore vingt-sept individus accusés de complicité dans le vol du garde-menble. Enfin, en février 1797, le Corps Législatif accordait 6.000 livres d'indemnité à la citoyenne Corbin qui avait procuré au Gouvernement la découverte des voleurs et fait retrouver une grande partie des diamants volés.

Le trésor reconstitué allait de nouveau servir, comme sous l'ancienne monarchie, à gager des emprunts. En l'an IV, les fournisseurs de vivres, de munitions, de chevaux pour l'armée exigent des garanties. Le « Régent » est consigné à la Banque de Bâle au profit du banquier berlinois Trescow, fournisseur de chevaux; le « Sancy » est remis au marquis d'Irananka pour les mêmes motifs. Nous ne parlons que de ces pierres célèbres, car bien d'autres furent employées à des opérations de finances analogues. Trescow fut désintéressé en fructidor an VI, mais le « Régent » fut presque

aussitôt remis en gage au banquier hollandais Vandenberghen qui le garda jusqu'au 3 ventôse an IX. Quant au « Sancy » la famille du marquis d'Iranda ne put ou ne voulut pas le rendre, et le déclara perdu. On l'avait estimé dans les gages pour 300.000 francs qui furent imputés sur la créance. Le « Sancy » passa entre les mains de Godoï, dont les héritiers firent proposer en 1828 à Charles X de lui rendre la pierre moyennant 600.000 francs. L'affaire ne fut pas conclue et le « Sancy » passa à la famille Demidow qui le conserva jusqu'en 1860. Il fut alors vendu à Sir Jamsetjee-Jeejelbhoy, de Bombay. En 1867, il fut confié à MM. Pulmann pour être vendu à Paris ; ils en demandèrent un million.

*
* *

Lorsque Bonaparte devint premier consul, il trouva tous les diamants du trésor engagés. Un an après avoir pris la direction du Gouvernement il les avait fait rentrer en France. Le « Régent » fut monté à la garde de son épée.

A ce moment le trésor se composait de joyaux de provenances diverses :

1° L'ancien trésor de la couronne diminué de plusieurs pierres comme le « diamant bleu » et le « Sancy » ;

' Les diamants, produit de la confiscation des ıs des émigrés ;

3° Les diamants du roi de Sardaigne, saisis à nsterdam lors de la conquête de la Hollande en /95.

Une fois couronné, Napoléon revint aux an- iennes traditions. Les diamants de la couronne furent mis à la disposition de l'Impératrice et montés en parures.

L'Empereur accrut la collection de plus de 6.600.000 francs de pierreries. Après les revers, lorsque le 29 mars 1814, l'Impératrice et le roi de Rome quittèrent Paris, pour se réfugier à Beauvais, ils emportèrent avec eux les diamants de la couronne. De Fontainebleau, Napoléon ordonnait, le 11 avril, de les remettre à M. de la Bouillerie qui demeurait garde du trésor. A son tour, Louis XVIII, en s'enfuyant à Gand, les mit dans ses bagages. Il les rapporta en 1815. Sous son règne toutes les parures furent démontées et successivement refaites.

Charles X en fit monter une couronne et une épée qui furent de véritables chefs-d'œuvre de joaillerie.

Le 28 juillet 1830, il emportait le trésor à Rambouillet d'où une véritable armée de 50.000 hommes sous le commandement du général Pajol, les ramenait triomphalement à Paris le 4 août.

aussitôt remis en gage au banquier hollandais Vandenberghen qui le garda jusqu'au 3 ventôse an IX. Quant au « Sancy » la famille du marquis d'Iranda ne put ou ne voulut pas le rendre, et le déclara perdu. On l'avait estimé dans les gages pour 300.000 francs qui furent imputés sur la créance. Le « Sancy » passa entre les mains de Godoï, dont les héritiers firent proposer en 1828 à Charles X de lui rendre la pierre moyennant 600.000 francs. L'affaire ne fut pas conclue et le « Sancy » passa à la famille Demidow qui le conserva jusqu'en 1860. Il fut alors vendu à Sir Jamsetjee-Jeejelbhoy, de Bombay. En 1867, il fut confié à MM. Pulmann pour être vendu à Paris ; ils en demandèrent un million.

*
* *

Lorsque Bonaparte devint premier consul, il trouva tous les diamants du trésor engagés. Un an après avoir pris la direction du Gouvernement il les avait fait rentrer en France. Le « Régent » fut monté à la garde de son épée.

A ce moment le trésor se composait de joyaux de provenances diverses :

1° L'ancien trésor de la couronne diminué de plusieurs pierres comme le « diamant bleu » et le « Sancy » ;

2° Les diamants, produit de la confiscation des biens des émigrés;

3° Les diamants du roi de Sardaigne, saisis à Amsterdam lors de la conquête de la Hollande en 1795.

Une fois couronné, Napoléon revint aux anciennes traditions. Les diamants de la couronne furent mis à la disposition de l'Impératrice et montés en parures.

L'Empereur accrut la collection de plus de 6.600.000 francs de pierreries. Après les revers, lorsque le 29 mars 1814, l'Impératrice et le roi de Rome quittèrent Paris, pour se réfugier à Beauvais, ils emportèrent avec eux les diamants de la couronne. De Fontainebleau, Napoléon ordonnait, le 11 avril, de les remettre à M. de la Bouillerie qui demeurait garde du trésor. A son tour, Louis XVIII, en s'enfuyant à Gand, les mit dans ses bagages. Il les rapporta en 1815. Sous son règne toutes les parures furent démontées et successivement refaites.

Charles X en fit monter une couronne et une épée qui furent de véritables chefs-d'œuvre de joaillerie.

Le 28 juillet 1830, il emportait le trésor à Rambouillet d'où une véritable armée de 50.000 hommes sous le commandement du général Pajol, les ramenait triomphalement à Paris le 4 août.

Les diamants de la couronne furent alors déposés au ministère des finances, puis dans la maison du joaillier Bapst, qui les garda jusqu'en 1832. A cette date ils furent placés au Louvre dans les caisses de la liste civile. Au début de la Révolution de 1848, ils en furent extraits pour être transférés au ministère des finances : au cours de ce déplacement 300.000 francs de joyaux disparurent. Le Gouvernement provisoire rendit le 9 mars le décret suivant :

« Considérant que les diamants de la couronne, dont la royauté n'était qu'usufruitière, appartiennent à la nation; considérant qu'elle a le droit d'en disposer dans l'intérêt public; attendu que la circulation du numéraire est en ce moment insuffisante ; décrète :

« Art. 1er. Le ministre des finances est autorisé à aliéner les diamants de la couronne au prix qui aura été fixé par les experts assermentés. »

Une commission fut nommée pour collationner les parures existant sur l'inventaire de 1832, et lorsqu'elle eut terminé ce travail, il ne fut plus question de la vente.

Sous le règne de Napoléon III, toutes les parures furent remontées, principalement par les soins de la maison Bapst. L'Impératrice les porta très souvent.

Dès le 10 août 1870, on se préoccupa, en pré-

vision des éventualités de la guerre de sauvegarder les précieux bijoux. Les diamants furent d'abord déposés dans la resserre principale à deux clefs de la caisse centrale du Trésor public. Le 30 août, le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, assisté du trésorier de la cassette et d'un des joailliers de la couronne en fit remise au gouverneur de la Banque. Le même jour, ils partaient dans les wagons qui emportaient l'encaisse métallique de la Banque à l'arsenal de Brest. Ils y restèrent jusqu'au 20 mars 1871, date à laquelle ils furent placés dans la cale du vaisseau-école « le Borda ». Ramenés à Paris en 1872, ils demeurèrent dans les caves du ministère des finances jusqu'en 1887 et furent exposés deux fois en public avant cette date, lors de l'Exposition de 1878 et lors de l'Exposition de 1889 au pavillon de Flore.

Dès 1871, M. Hervé de Saisy avait proposé à l'Assemblée nationale l'aliénation des diamants de la couronne pour venir en aide aux villes incendiées et ruinées par la guerre.

Depuis lors, diverses autres propositions se firent jour. Une loi affectant à la caisse des musées nationaux le produit de la vente de ceux des joyaux qui ne représentaient aucune valeur d'art, aucun intérêt pour la science et pour l'histoire fut même votée en 1881 par la Chambre. Mais comme elle

se produisit en fin de législature, le Sénat n'eut pas le temps de la discuter. Puis M. Raspail proposa de consacrer le produit de la vente des joyaux à une caisse des invalides du travail. Le 9 mai 1882 M. Jules Ferry, ministre des finances, déposa un projet qui attribuait ce produit à une caisse des musées de l'État. Adopté le 20 juin 1882, ce projet fut déposé au Sénat le 27 juin 1882 et ne fut mis en discussion que le 25 mars 1884 et de nouveau en octobre 1886. Le Sénat acceptait bien en principe l'aliénation, mais il réservait absolument la question de l'affectation. La loi suivante fut définitivement votée le 7 décembre 1886 et promulguée le 10 décembre.

Art. 1[er]. Les diamants, pierreries et joyaux faisant partie de la collection des diamants de la couronne, sauf les exceptions que nous énumérons ci-après, seront vendus aux enchères publiques. Le produit net de cette vente sera converti en rentes sur l'État. Les titres de rentes seront déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Art. 2. Une loi spéciale statuera sur l'affectation du produit de ces ventes et de leurs arrérages.

Conformément à ce texte on déposa au musée du Louvre : « le Régent », « l'épée militaire », « la montre du dey d'Alger », une broche dite « reliquaire », un rubis dit « chimère », un « dragon perle » ; au Muséum d'histoire naturelle : deux

brillants dits « portraits », trois perles, une opale entourée de brillants, vingt opales dont six montées, deux cent douze turquoises, un lot d'améthystes, quatre émeraudes, huit tournalines, trois rubis, un lot de topazes, un brillant rose dit « mazarin »; à l'École des mines, un lot de perles, un lot d'améthystes, quarante-sept boules émeraudes.

Les autres pierres furent vendues le 12 mai 1887 et produisirent une somme brute de 7.207.525 fr. 50 c. Nous ignorons si une décision quelconque a été prise ultérieurement à l'égard de l'affectation de cette somme.

*
* *

Les joyaux de la couronne ont été de tout temps soumis à une administration spéciale. Sous François Ier, un grand seigneur ou une dame d'atours de la reine avait la garde des pierreries. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, François Dujardin, orfèvre de Charles IX, prit en garde les joyaux. En 1604, les arrêts du conseil nommèrent un certain nombre d'orfèvres attachés à la garde-robe du roi, et leur donnèrent l'administration et la garde des coffres renfermant les joyaux. Colbert institua les joailliers de la couronne, dont les fonctions subsistèrent jusqu'en 1870.

Dès 1884, l'administration des diamants fut rattachée au service du garde-meuble. Le garde général Thierry de Ville-d'Avray, décida que le joaillier de la couronne serait chargé des estimations, des propositions de modifications dans les parures et de la surveillance des montures, mais il ne devait plus ni exécuter ces montures, ni fournir les pierres.

Le 23 novembre 1811, Napoléon fit rédiger un règlement pour l'administration des diamants de la couronne. Des trois joailliers de la couronne, l'un était chargé, sous sa responsabilité, de la garde des diamants de l'Empereur et de l'Impératrice; les deux autres avaient pour fonctions: l'un, d'acheter les diamants et pierres précieuses, l'autre de les monter. Le conservateur des joyaux devait tenir deux registres cotés et paraphés. Sur le premier il inscrivait tous les diamants, pierres ou pierreries existant au moment de son entrée en fonctions, ceux provenant d'achats et toutes les mutations survenues dans les parures. Le deuxième registre mentionnait le mouvement d'entrée et de sortie des bijoux.

VOLS CÉLÈBRES

Il est tout naturel que les diamants aient fort souvent tenté les voleurs. Les cas de vol de diamants et de pierres précieuses sont innombrables et il serait oiseux d'en faire même une simple nomenclature; mais puisque nous avons parlé du vol des diamants de la couronne en 1792, citons ici deux vols fameux faits au préjudice de la princesse Santa-Croce en 1801 et de Mlle Mars en 1827, qui, tous les deux, ont fortement occupé en leur temps la curiosité publique.

Mme la princesse de Santa-Croce, née princesse de Belmonte Pignatelli, était, en 1801, une des émigrées italiennes les plus à la mode. Réfugiée en France à la suite d'un revers passager des armées françaises et veuve d'un prince romain, elle tenait un salon où se pressait l'élite de la société parisienne. Mme de Santa-Croce possédait pour environ 300.000 francs de diamants. Au nombre de ses nouvelles amies françaises, se trouvait une certaine dame Goyon des Rochettes, veuve d'un ancien gouverneur de Longwy et mariée récemment, disait-elle du moins, à un exilé italien comme la princesse, le comte Lamporelli. Un soir, Mme de

Santa-Croce se trouvait à l'Opéra avec son amie, quand cette dernière fut reconnue et abordée par un certain marquis de Loys, émigré français, nouvellement rentré en France. Le marquis lia en même temps connaissance avec la princesse, devint rapidement l'hôte assidu de son salon et resserra les liens d'amitié qui unissaient l'ex-émigré et la dame des Rochettes. Le marquis de Loys, disons-le de suite, quoique de vraie noblesse, n'était qu'un hardi chevalier d'industrie ; son but en s'introduisant dans la maison, n'était autre que d'attendre patiemment l'occasion de s'emparer des diamants de la princesse.

Cette occasion se présenta bientôt. Un soir que la princesse dînait chez l'ambassadeur d'Espagne, le marquis, guidé par les indications de Mme Goyon des Rochettes, sa complice, et aidé en outre par deux voleurs de profession, les sieurs Bisson et Fresneau, enleva les diamants tant convoités et les vendit presque à vil prix. La police, prévenue immédiatement, chercha longtemps en vain, les auteurs de cet audacieux coup de main. Fresneau et Bisson, en gens rangés pour lesquels il n'est pas de petites économies, se trahirent les premiers en essayant de tirer parti, chez un passementier, de quelques mètres de galons d'or pour livrées qu'ils avaient soustraits avec les diamants. Le passementier eut des soupçons et fit arrêter les deux ven-

deurs de mauvaise mine. Ils firent des aveux complets. Le marquis de Loys ne tarda pas à être mis également sous la main de la justice. Quant à Mme Goyon des Rochettes, ou si l'on aime mieux la comtesse Lamporelli, prévenue à temps, elle s'était enfuie ; mais pressée par le comte et par tous ses amis de se constituer prisonnière et d'affronter les débats, lesquels, croyait-on, feraient ressortir son innocence, elle finit par céder et rentra en France. Mal lui en prit. Aussi lâche que voleur, le marquis de Loys la chargea d'une manière honteuse ; suivant lui, elle aurait dirigé le plan et l'exécution du vol.

Le marquis, la dame Lamporelli, les deux voleurs de profession et le joaillier furent condamnés, les hommes à douze années de bagne, la femme à douze années de réclusion. Le marquis de Loys et la dame Lamporelli moururent avant d'avoir fini leur temps. Quant au joaillier recéleur, il sortit du bagne de Rochefort en 1813 et eut à restituer, non seulement les diamants qui se trouvaient encore chez lui lors de son arrestation, mais encore 120.000 francs représentant les diamants qui manquaient. Un des coupables, on ignore lequel, avait en 1801 essayé de dérouter les investigations de la justice, en donnant à l'aide d'un billet anonyme, écrit à Mme de Santa-Croce, une sorte de couleur politique au vol dont elle

venait d'être victime. Ce billet était ainsi conçu : « Le temps, Signora, ne fait rien à l'affaire ; j'en ai mis cependant beaucoup à exécuter la petite espièglerie que je vous ai jouée, mais consolez-vous, votre patriotisme vous reste. Signé : l'Introuvable. » Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ceci n'était qu'une manœuvre et que Mme de Santa-Croce ne fut victime que de simples filous.

*
* *

Le vol des diamants de Mlle Mars, la célèbre actrice de la Comédie Française, fut perpétré de la manière suivante : Mlle Mars avait à son service en 1827, une fille nommée Constance entrée chez elle en qualité de femme de chambre et qui, malgré son humble condition, était une sorte d'héroïne de roman. Vers 1824, Constance Richard, c'était le nom de cette fille, était demoiselle de comptoir dans un café de la rue Saint-Honoré quand son patron la fit arrêter sous la prévention de vol d'argenterie et de détournements.

Devant le jury, Constance pleura, jura que son patron n'imaginait cette accusation qu'afin de se venger des refus qu'elle lui avait opposés de se prêter à des complaisances coupables. Elle avait dix-sept ans et demi tout au plus. Elle fut acquittée.

Non seulement Constance se prétendait inno-

cente, mais elle ajoutait encore à son système de défense le bizarre récit suivant, que l'on peut retrouver dans les journaux du temps : « Je suis née dans le canton de Vaud en Suisse, de parents chargés d'une nombreuse famille. Un jour, une grande et belle dame fait arrêter son équipage devant notre chaumière ; elle paraît touchée de ma bonne physionomie et demande à mon père et à ma mère s'ils consentiraient à me laisser voyager avec elle. Cette demande appuyée de la présentation d'une bourse remplie d'or est bientôt acceptée et mes parents me laissèrent partir sans même s'informer du nom de cette dame bienfaisante.

« J'ignorais moi-même son nom véritable, car elle en changeait dans toutes les villes d'Italie et de France où elle passait et notamment à Lyon où elle s'arrêta longtemps et qu'elle quitta à l'époque des troubles qui furent réprimés par le général Cannel, semblant craindre d'être traduite avec d'autres devant une commission militaire.

« Nous partîmes toutes deux pour Paris. Nous y étions arrivés seulement depuis un jour, lorsque cette dame inconnue, qu'on appelait seulement Mme la comtesse, me fit monter dans sa voiture pour faire une promenade. Nous en descendîmes pour entrer rue Richelieu chez un joaillier. Mme la comtesse avait à peine eu le temps d'examiner quelques bijoux, lorsqu'un monsieur se présenta

à la porte de la boutique, d'un air épouvanté et fit entendre par signes qu'il désirait avoir avec Mme la comtesse un entretien particulier. Ils montèrent seuls dans la voiture qui partit deux minutes après avec rapidité. Restée seule dans la boutique du bijoutier, je me mis à pleurer ; on me questionna en vain sur le nom de la dame inconnue et sur le nom de l'hôtel garni où elle était descendue. Je ne pus rien dire. Le bijoutier et sa femme voulurent bien me garder pendant quelque temps ; ils écrivirent à ma famille une lettre qui resta sans réponse. Un limonadier, ami du joaillier, feignit d'avoir pitié de moi ; il me prit à son service et, après avoir eu pour moi des bontés que plus tard il me fit payer trop cher, il se fait aujourd'hui mon ennemi acharné. »

Comme on le pense bien, ce récit romanesque devait piquer vivement la curiosité. Alors Constance pressée de questions laissait entrevoir dans la dame mystérieuse..... qui? la duchesse de Saint-Leu ! la reine Hortense ! Là-dessus, les conjectures d'aller leur train ; ainsi la reine Hortense était venue à Paris incognito ; une conspiration bonapartiste menaçait de nouveau le trône des Bourbons etc., etc. Le jury, sans doute pour manifester à Constance sa reconnaissance pour l'avoir si vivement intéressé par son petit roman, l'acquitta de la prévention de vol, comme nous l'avons dit plus

haut. Le verdict d'acquittement fut salué par des acclamations frénétiques de l'auditoire. Une collecte fut organisée en faveur de la prétendue victime et atteignit un chiffre assez élevé, qui constitua pour Constance une véritable dot. Peu de temps après, elle épousait un nommé François Mulon et les nouveaux époux fondaient un petit établissement de gravure sur métaux. Mais le succès n'ayant pas répondu à leur attente, M. et Mme Mulon durent tirer chacun de son côté et chercher dans la domesticité les ressources indispensables. Constance entra chez la veuve d'un notaire en qualité de femme de chambre ; Mulon se plaça comme valet dans un hôtel garni. Constance ayant quitté la veuve du notaire, devint la femme de chambre de Mlle Mars.

Le 19 octobre 1827, Mlle Mars, qui ne jouait pas ce soir-là, dînait chez Mme Armand, femme d'un sociétaire de la Comédie-Française, lorsque vers onze heures du soir M. Armand entra tout effaré, accompagné d'une personne de la maison de Mlle Mars, et lui apprit avec d'habiles ménagements que ses diamants venaient d'être volés, qu'on ne les retrouvait plus.

Mlle Mars courut aussitôt à son domicile, elle y trouva la justice, procédant déjà au procès-verbal.

La femme de chambre, Constance, guidait ou au moins feignait de guider les investigations et

l'on était à cent lieues de soupçonner la romanesque jeune femme, quand on apprit le lendemain que son mari, Mulon, avait quitté précipitamment Paris.

Les soupçons se portèrent aussitôt de ce côté et, par déduction, sur elle-même. La police mit en quête le ban et l'arrière-ban de ses limiers; elle sût que Mulon était arrivé à Genève; elle fit aussitôt prévenir la municipalité de cette ville et envoya le signalement du voleur présumé. Mulon était à Genève en effet et se livra lui-même par sa précipitation à se défaire d'un petit lingot d'or, résidu de la monture des bijoux dérobés par lui. Le bijoutier auquel il s'adressa l'embarrassa par ses questions et le coupable fut arrêté; la justice française demanda et obtint l'extradition de Mulon qui comparut le 31 mars 1828 devant la cour d'assises de Paris. Constance arrêtée comme complice était à côté de lui. Mulon et sa femme furent condamnés à dix ans de travaux forcés avec exposition. Le mari subit sa peine; quant à Constance, elle parvint à s'évader de Saint-Lazare pendant la Révolution de juillet 1830, et toutes les recherches faites pour la retrouver demeurèrent sans résultat.

La manière dont s'était perpétré le vol ne manquait pas d'habileté. Mlle Mars habitait à cette époque un petit hôtel à l'angle de la rue de la

Tour-des-Dames et de la rue de la Rochefoucauld. Son appartement était situé au premier étage, et Mulon qui venait fréquemment voir sa femme était fort connu du personnel de Mlle Mars.

Lorsque les deux époux conçurent le projet de dévaliser Mlle Mars, il fallut aviser au moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il put être vu des domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent : pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement vers 11 heures du soir à une des fenêtres ouvertes de l'appartement.

Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif, l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins qui par hasard étaient témoins de cette scène croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on l'a déjà deviné, n'était autre que Mulon.

Le huitième jour de ce manège, il leva encore la tête, et cette fois Constance fit un signe affirmatif. L'homme exprimant une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspérité du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, de rire sans aucun doute du bon tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent.

Pendant ce temps, Mulon guidé par sa femme emplissait ses poches des diamants de Mlle Mars.

Lors de son arrestation, on en retrouva le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer le crime de Mulon, que devant le jury, il fit tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité; suivant lui, il avait fait le coup seul et sans préméditation.

Il soupçonnait Constance de le tromper avec un valet de chambre; de là sa faction nocturne et son escalade. Arrivé dans l'appartement désert, une mauvaise pensée subite l'aurait saisi. Il avait volé, mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, en tout cas très généreux, que la justice ne crut pas devoir admettre.

*
* *

De notre temps, deux vols considérables de diamants ont été commis. L'un au préjudice du duc de Brunswick en 1863 et un autre en 1896 à celui de Mme la comtesse de Flandre.

Puisque nous avons parlé de vols de diamants, notons, en passant, une très adroite escroquerie, fait absolument historique relaté en ces termes par le comte de la Garde, dans ses « Souvenirs du congrès de Vienne ».

« Pendant mon séjour en Russie, le prince Gagarine avait été victime d'une adroite escroquerie, dont il n'a pu se tirer à son honneur. Il était grand amateur de diamants et de pierres

précieuses et avait la prétention de s'y connaître. Un jour dans les salons de jeu du Club anglais à Moscou, il avisa un Italien au doigt duquel étincelait une bague ornée d'un diamant de la plus belle eau et d'une grosseur rare. Le prince s'approcha du porteur d'un aussi magnifique bijou et demanda la permission de l'examiner.

« — Et vous aussi, mon prince, reprend l'Italien, vous y êtes pris : ce qui vous paraît un diamant n'est qu'un strass, de toute beauté, il est vrai.

« Non jamais strass ne jeta des feux semblables; confiez-le moi donc pour quelques heures. Je désirerais le montrer au joaillier de l'Empereur et lui prouver à quel degré de perfection l'imitation est parvenue ».

L'Italien ne fit aucune difficulté à confier sa bague au prince. Celui-ci court aussitôt chez le joaillier et lui demande quelle peut être la valeur de ce beau solitaire. Le marchand regarde, examine, et répond qu'il a rarement vu un diamant aussi parfait.

— Mais c'est un strass ! s'écrie le prince tout joyeux.

De nouveau le joaillier examine, retourne la pierre en tous sens, et affirme après l'avoir pesée encore que c'est bien un diamant, un diamant de toute beauté qui dans le commerce se vendrait au moins 100.000 roubles, et que si l'on voulait s'en

défaire il paierait, lui, de suite 80.000 roubles. Le prince Gagarine se fait réitérer plusieurs fois cette assurance et retourne au salon de jeu. L'Italien tranquillement assis devant un tapis vert faisait une partie de piquet. Le prince lui remet sa bague et le prie de la lui vendre.

Notre joueur répond qu'il n'a nullement besoin d'argent et que dans tous les cas sa bague n'a aucune valeur, Gagarine insiste, l'Italien refuse. Il ne tient, dit-il, à ce bijou que par souvenir, il l'a reçu de sa mère et il a promis de ne jamais s'en séparer. Alléché par l'espoir d'un grand bénéfice, le prince lui offre 10.000 roubles, enfin 30.000 roubles.

« L'Italien reste inexorable, tout en répétant que la pierre de sa bague n'est qu'un strass. Piqué au jeu, le Russe insiste de plus belle et va jusqu'à offrir 50.000 roubles à l'obstiné propriétaire.

Vous l'exigez, mon prince, dit enfin celui-ci, et vous tous, messieurs, en s'adressant aux joueurs, vous m'êtes témoin que c'est le prince qui me force à lui vendre pour 50.000 roubles une bague de strass.

« Donnez, donnez, dit le prince Gagarine impatient, je sais à quoi m'en tenir ».

L'Italien retire la bague de son doigt et la remet au prince, qui tout enchanté de son marché

lui remet en échange un bon de 50.000 roubles sur son intendant.

Une heure après le bon était touché.

« Le lendemain matin, le prince Gagarine se rend de nouveau chez le joaillier de l'Empereur et lui annonce qu'il vient pour lui vendre le diamant de la veille.

— « Mais cette pierre n'est qu'un strass, répond le marchand ; un fort beau, ma foi ; c'est étonnant comme il ressemble au solitaire que vous m'avez montré hier, même forme, même taille, un autre que vous, mon prince, y eût été trompé ».

Le prince Gagarine consterné, reconnaît bientôt lui-même la terrible vérité : il avait été dupe d'un adroit fripon. Au moment du marché, l'Italien par un tour habile de prestidigitation avait substitué au diamant véritable une pierre fausse qui l'imitait à s'y méprendre. On le chercha dans toute la ville de Moscou, mais on apprit bientôt qu'il avait pris la fuite quelques heures après avoir touché le bon de 50.000 roubles. Quant au prince, outre le chagrin d'avoir perdu une somme aussi forte, il eut encore celui de n'être plaint de personne : il avait voulu tromper un trompeur.

LISTE ET HISTOIRE

DES

DIAMANTS CÉLÈBRES

Les diamants d'une grosseur et d'une beauté extraordinaires se nomment des diamants parangons.

Comme les nations et les hommes célèbres, ces diamants parangons ont leur histoire.

Voici l'histoire des principaux diamants connus.

Le Régent est le plus précieux des diamants de la couronne de France et le plus estimé de tous les diamants connus. Son poids est considérable : 136 carats 1/4 ; brut, il pesait 410 carats ; l'opération de la taille a duré deux ans et a coûté 600.000 francs. Il a la forme d'un brillant carré légèrement arrondi aux coins et parfaitement régulier. Il est d'une belle eau et n'a d'autre défaut qu'une petite glace presque imperceptible dans un coin. Il est incolore et d'un éclat merveilleux.

Le Régent provient des mines de Puerteal, entre Hyderabad et Masulipatam. Thomas Pitt étant à Madras, l'acheta à Golconde au plus fort marchand de l'Inde, Jamchund, et le revendit au

commencement du XVIIIe siècle pour plus de 3.375.000 francs au *duc d'Orléans*, alors régent de France.

Le Grand Mogol. Tavernier qui faisait le commerce des diamants rapporte que Mirgismola, attaché au service du roi de Golconde, trahit son maître et pour se concilier les bonnes grâces du shah Jehan, lui fit présent d'un diamant de 787 carats 1/2. Le shah Jehan confia le diamant à un lapidaire vénitien, Hortensio Borgis, lequel le tailla si mal qu'il le réduisit à 280 carats et fit perdre les deux tiers de son poids à cette pierre unique au monde. L'empereur du Mogol furieux, non seulement ne récompensa pas Borgis, mais il lui fit prendre 10.000 roupies : « Je lui en aurais fait prendre davantage, dit Tavernier, s'il en avait eu plus ».

Si le sieur Hortensio, avait bien su son métier, il aurait pu tirer de cette grande pierre quelque bons morceaux, sans l'égriser. Tavernier raconte qu'en 1665, il vit cette pierre dans le Trésor d'Aurang-Zeb, devenu maître de l'empire après avoir détrôné son père. Ce diamant avait une forme semblable à celle d'un œuf coupé par le milieu, celle d'une rose ronde très haute, ayant en bas un petit cran et en dedans une petite glace.

On ne sait ce qu'est devenue cette pierre. Selon les uns elle figurerait actuellement dans le Trésor

du shah de Perse sous le nom de *Diria-i-noor* (océan de lumière). Selon d'autres, il ne serait autre chose que le *Koh-i-noor*. On relève en effet une coïncidence singulière entre le poids de 320 ratis attribué par Baber à ce dernier et le poids de 319 carats 1/2 donné par Tavernier au diamant d'Aurang-Zeb. De plus Tavernier ne parle pas du Koh-i-Noor. Mais cette opinion est contestée par d'autres auteurs, qui font remarquer que Baber et Tavernier ne donnent pas au ratis la même évaluation et que si le « Koh-i-noor » n'était pas dans le Trésor de l'empereur c'est parce que Aurang-Zeb avait laissé au shah Jehan ses pierreries; ils ajoutent que la taille du diamant d'Aurang-Zeb décrite par Tavernier est bien différente de celle du Koh-i-noor.

Le Koh-i-Noor. Le mot Koh-i-noor signifie : « montagne de lumière ». Ce diamant célèbre appartint longtemps aux rajahs de Mjayin. En 1525, Baber s'en empara lors de la prise de Delhi. Dans ses mémoires il déclare que cette pierre pesait 320 ratis et que la moitié de l'argent dépensé par le monde entier pour sa nourriture quotidienne aurait à peine suffi à le payer. Au début du siècle elle figurait parmi les joyaux de la couronne de Lahore. En 1850, les troupes anglaises, qui pillèrent ce trésor, l'offrirent à la reine Victoria. Elle pesait 186 carats et 1/16. La forme était

d'un ovale irrégulier. La reine d'Angleterre le fit retailler dans les ateliers de M. Coster d'Amsterdam. Le 6 juillet 1850, le duc de Wellington plaçait lui-même le diamant sur la meule ; le lapidaire Voorsanger acheva le travail. Ce diamant figura à l'Exposition de Londres en 1851, mais il ne souleva pas l'admiration attendue. C'est ce qui arrive toutes les fois que l'imagination en travail dépasse la réalité. Le poids actuel du Koh-i-Noor est de 103 carats et 3/4.

L'Orlow, nommé « aussi diamant d'Amsterdam », est hémisphérique et porte au-dessus deux séries superposées de facettes ; rose pure de première eau, elle est taillée sans aucune proportion. Ce diamant formait jadis l'un des yeux de la statue de Scheringam dans le temple de Brahma. Un grenadier français qui se trouvait dans l'Inde s'étant procuré une entrée dans l'enceinte du temple devint amoureux des beaux yeux de la divinité et trouva moyen de lui en arracher un et de s'enfuir à Gondehour, puis à Madras. La fuite ayant calmé son amour, il vendit le diamant à un capitaine de vaisseau pour 30.000 francs. Celui-ci le céda pour 190.000 francs à un usurier qui le revendit à un marchand arménien, nommé Safras. Enfin, le prince Grégoire Orlow l'acheta pour l'impératrice Catherine II moyennant 2.250.000 fr., une rente annuelle de 100.000 francs et des

lettres de noblesse pour Safras. L'Orlow est placé aujourd'hui sous l'aigle impériale, au haut du sceptre de la couronne de Russie. Il pèse 193 carats.

Le Shah, de moitié plus petit que l'Orlow et ne pesant que 95 carats, appartient également à la couronne de Russie. Il a été donné à l'empereur Nicolas par le prince persan Khozroës, jeune fils d'Abbar Mirza, lorsque celui-ci vint à Pétersbourg pour offrir à l'empereur les excuses du gouvernement persan, après l'assassinat de M. Griboyedow, ministre de Russie. Il est de belle eau, exempt de toute tache, mais porte à son sommet un sillon; plus de la moitié de ses facettes sont naturelles et il n'est taillé que sur l'un des côtés seulement.

Le Sancy pèse 53 carats et 6/16; il est d'une transparence parfaite. Cette pierre célèbre a donné lieu à une série de légendes plus ou moins apocryphes. D'après quelques auteurs, il fut rapporté du Levant par l'ambassadeur Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy. Il appartint à Charles le Téméraire dont le cadavre couvert de boue et défiguré, fut reconnu, rapporte-t-on, grâce à ce diamant qu'il avait encore au doigt. La taille du Sancy avait été confiée par Charles le Téméraire à Louis de Berquem, dit-on; il faut reconnaître pourtant que la pierre est taillée plutôt à la façon indienne, laquelle se borne à faceter le cristal naturel en

perdant le moins de matière possible, qu'à la manière européenne, où l'on sacrifie la matière à l'éclat. Selon d'autres auteurs, le Sancy figurait en 1489 dans les joyaux d'Antoine de Portugal, qui, réfugié en France, le mit en gage dans un moment de détresse pour 40.000 livres, entre les mains de Harlay de Sancy, gentilhomme français, qui l'acheta ensuite pour 100.000 livres. Il resta entre les mains de cette famille qui lui donna son nom.

Henri III, prisonnier à Soleure, demanda à Nicolas Harlay de Sancy de le mettre en gage pour acheter des recrues. Celui-ci envoya la gemme par son valet de chambre en la lui recommandant comme il convenait. « On m'enlèvera plutôt la vie que le diamant », répondit le serviteur qui fut assassiné, et dont le corps fut trouvé dans la forêt de Dôle. M. de Sancy s'y rendit et, se souvenant des dernières paroles prononcées par son messager, lui fit ouvrir le ventre. On y retrouva le diamant que ce dernier, se voyant perdu, avait avalé. En 1604, M. de Monglat, ambassadeur de France à Londres, et frère de Nicolas de Sancy, vendit le diamant au roi d'Angleterre, Jacques II, moyennant 60.000 écus, mais en 1657, la reine d'Angleterre, Henriette-Marie, forcée de se réfugier en France, le vendit au cardinal de Mazarin, qui le légua à la couronne, pour 650.000 francs.

Louis XVI le portait dans sa couronne le jour du sacre.

Le Florentin. Ce diamant aurait appartenu ainsi que le « Sancy » à Charles le Téméraire. Il a longtemps été la propriété des grands-ducs de Toscane et fait aujourd'hui partie des joyaux de la couronne d'Autriche. Sa forme est celle d'un œuf allongé ; il pèse 134 carats et 1/5. Il est de la plus belle eau. Sa couleur tire légèrement sur le jaune, mais cette teinte disparaît aux lumières. Sa taille se rapproche d'une double rose.

L'Étoile du Sud est le plus gros des diamants du Brésil. Il a été trouvé en 1853 à Bagagem dans la province de Minas Géraës. Il pesait brut 254 carats 1/2 ; sa forme était celle d'un dodécaèdre rhomboïdal, modifié par des biseaux. Taillé en brillant il ne pèse pas plus de 125 carats et 7/16. Il a la forme d'un brillant ovale de 35 millim. de long, de 29 millim. de large sur 19 millim. d'épaisseur. Sa couleur est légèrement rosée. Mais entre tous, c'est le diamant bleu de M. Hope qui réunit en lui les qualités les plus appréciables et les plus rares, une couleur unique d'un bleu du plus beau cobalt joint à un éclat merveilleux. Il est la pierre merveilleuse entre toutes. Son poids est de 44 1/4, sa valeur inestimable !

LISTE COMPLÈTE

des diamants célèbres avec leurs poids

TIRÉE DE L'OUVRAGE DE SIR EDWIN W. STRECTER

The great diamonds of the world (London)

NOMS	POIDS EN CARATS	
	BRUT	TAILLÉ
Bragance ou Abaïté	1680	
Matan	361	
Nizam	340	
Grand-Mogol		279 9/16
Stewart	288 3/8	
Étoile du Sud	254	125
Du Toit I		244
Grande Table		242 5/16
Régent de Portugal		215
Le Jagers fontain	209 1/4	
Arboit		193
Koh-i-noor	193	(1) 168 (2) 106
Darya-i-noor		186
Ahmedabad	157 1/4	
Porter-Rhodes	150	
Turquie I		147
Jaj'-e-mals		146
Autrichien-Jaune		139 1/2
Le Régent	400	137
Montagne de Splendeur		135
Abbas Mirza		130
Du Toit II		124
La Lune des Montagnes		120
Patrocinho		120 3/8

NOMS	POIDS EN CARATS	
	BRUT	TAILLÉ
Dresde anglais	119 1/2	76 1/2
Jehan-Ghir-Shah		
Tavernier Bleu	112 1/4	
Africain jaune		112
Etoile des diamants		107 1/2
Rio das Velhas		105
Cent-six		106
Bozu	104	
Ralnconda		103
Hastings	101	
Etoile de Beaufort		100
Nassak		(1) 89 3/7 (2) 78 5/8
Chapada		87 1/2
Shah		86
Dudley	83 1/2	46 1/2
Trône		80 à 90
Brut	80	
Etoile de Saranvak	70	
Table russe		68
Mascarenha		67 1/2
Français bleu	112 1/2	67 1/8
Mer de Gloire		66
Kollur		63 3/3
Pear		54 3/4
Grand Sancy		53 1/2
Tavernier A. B. C	51 9/16	(1) 32 3/8 (2) 31 3/8
La reine des Belges		50
Eugénie		51
Pigott		49
Trois Tables		48 1/2 à 52 1/2
Dresde vert		48 1/2

NOMS	POIDS EN CARATS	
	BRUT	TAILLÉ
Banian		48 1/2
Anvers		47 1/2
Hope bleu		44 1/4
Ferdinand	42	
Étoile Polaire		40
Pacha d'Egypte		40
Brillant vert		40
Bantam		36
Hornby		36
Hollandais		36
Cœur		35
Napoléon		34
Petit Sancy		34
Cumberland		32
Brésilien		32
Dresde blanc		30 3/4
Dresde jaune		30

Nous n'avons pas la prétention de dresser la liste complète de tous les diamants connus ; ce serait un travail ingrat et forcément rempli de lacunes. Nous ne parlerons donc ni de l'agrafe de Charles Quint, ni du sceau de Charles Ier, tous deux en diamants, ni du chapeau à l'italienne du duc Charles de Bourgogne en velours jaune surchargé de diamants qui y dessinaient une sorte de broderie étincelante et que le fameux Fugger, dit le « riche Fugger » acheta à vil prix au Suisse

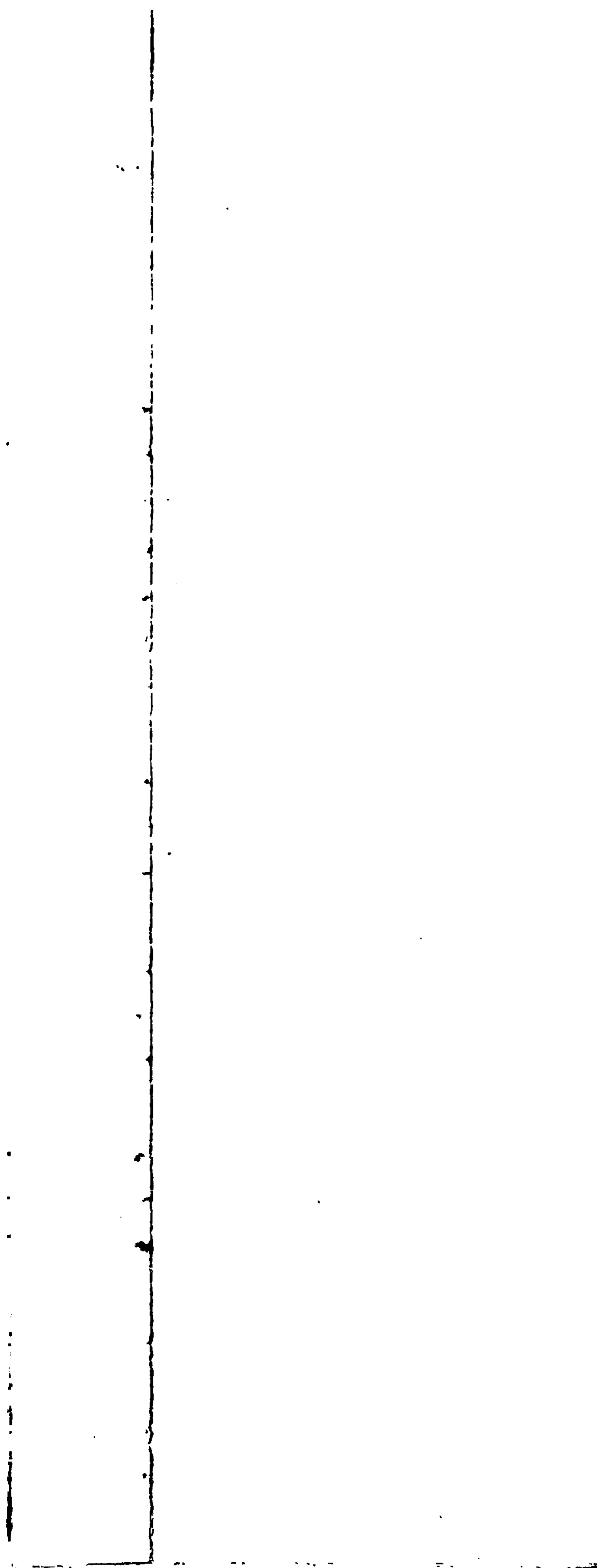
qui l'avait ramassé sur le champ de bataille de Granson.

*
* *

Nous croyons avoir résumé dans cette courte notice les éléments nécessaires à la connaissance du diamant, de sa nature, de son commerce et de son histoire.

Ajoutons, pour terminer que, nonobstant les vicissitudes par lesquelles il passe, le diamant est, et sera toujours la plus belle des parures et que la mode n'en finira qu'avec le monde, car, à part la valeur intrinsèque qu'il représente, et qui reste à peu près stationnaire depuis des siècles malgré maintes fluctuations, le diamant conservera toujours ses deux éternelles protectrices la vanité des hommes et la coquetterie des femmes.

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE. — 82426



Ri



